

# **LASDEL**

**Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur  
les Dynamiques sociales et le Développement local**

---

*BP 12 901, Niamey, Niger – tél. (227) 20 72 37 80  
BP 1383, Parakou, Bénin – tél. (229) 23 61 16 58*

## **La crise alimentaire à Olléléwa 2004-2005**

Mahamane Tahirou ALI BAKO

Assistant de recherche : Kalilou Seydou

## **Etudes et Travaux n° 67**

**Financement : Agence Française de Développement**

Décembre 2006

## SOMMAIRE

<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>1. PRESENTATION DU SITE .....</b>	<b>5</b>
1.1. CONTEXTE ET FACTEURS DE LA CRISE DANS LE DEPARTEMENT DE TANOUT	6
1.2. QUELQUES CRISES ALIMENTAIRES CONNUES AU DAMERGOU ET LEUR VOCABULAIRE	7
1.3. LA STRUCTURE LOCALE	8
<b>2. ELEMENTS CENTRAUX DE LA SITUATION ALIMENTAIRE PENDANT LA CRISE DE 2004-2005 .....</b>	<b>11</b>
2.1. MODE DE GESTION DES STOCKS ALIMENTAIRES FAMILIAUX	11
2.2. LES STRATEGIES EXTRA-AGRICOLES	11
2.3. LES CONSEQUENCES DE LA CRISE SUR LE PLAN PASTORAL	16
2.4. LE REGIME ALIMENTAIRE	17
2.5. LES EFFETS DE LA CRISE DE 2004-2005	21
<b>3. LES INTERVENTIONS EXTERIEURES ET LES DIVERSES FORMES D'AIDES.....</b>	<b>22</b>
3.1. LE MODE DE COLLECTE DES DONNEES ET LEUR TRANSMISSION	22
3.2. LES INTERVENTIONS ANTERIEURES A LA CRISE	24
3.3. LES INTERVENTIONS PENDANT ET APRES LA CRISE	25
3.4. LES DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES GRATUITES (DAG)	28
3.5. LES SECOURS FACE A LA MALNUTRITION INFANTILE	33
<b>4. CONCLUSION : LA CRISE ALIMENTAIRE DANS L'ARENE LOCALE .....</b>	<b>38</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>40</b>

## Sigles et abréviations

CCA	Cellule Crise Alimentaire
CDA	Chef du district agricole
CDS	Convention démocratique et sociale
CEG	Collège d'enseignement général
CES	Conservation des eaux et du sol
CRENAM	Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire (malnutrition modérée)
CRENI	Centre de récupération nutritionnelle intensive
CRS/HKI	Catholic Relief Service/Hellen Keller International
CSI	Centre de santé intégré
DAG	Distribution alimentaire gratuite
DDAT/DC	Direction départementale de l'Aménagement du Territoire et du Développement communautaire
DDDA	Direction départementale du Développement agricole
DRS	Défense et restauration des sols
FAO	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Food and agriculture organization)
HAI	Human Appeal International
MDA	Ministère du Développement agricole
MSF	Médecins sans Frontières
ONG	Organisation non gouvernementale
OPVN	Office des Produits vivriers du Niger
PAM	Programme alimentaire mondial
PSPRN	Programme spécial du président de la République du Niger
PUA	Projet « Urgences agricoles »
SAP	Système d'alerte précoce
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'Enfance

La commune rurale d'Olléléwa, située au Sud du département de Tanout (région de Zinder), est l'un des six sites retenus dans le cadre du programme de recherche « crise alimentaire ».

L'enquête s'est déroulée aussi bien en zone urbaine (Zinder, Tanout) qu'en zone rurale (Olléléwa, Guezawa, Bakin Birji et Sabon Kafi). Elle se fonde sur un plan articulé autour des éléments centraux de la crise et tente de répondre aux questions suivantes : quelles sont les causes de cette crise ? Est-elle structurelle ? Quelle est la véritable ampleur de cette crise tant médiatisée ? Comment est-elle perçue et gérée par les autorités et les populations ? Quelles ont été les formes d'aide ? Comment les aides ont-elles été gérées ? Quelle est la situation nutritionnelle des enfants et des adultes ?...

La collecte d'informations s'est effectuée dans le cadre de deux séjours sur le terrain (du 22 Avril au 08 Mai 2006 et du 10 au 16 Juillet 2006) au travers d'observations et d'entretiens menés avec différents groupes stratégiques. Les entretiens se sont déroulés en français et en haoussa.

## 1. Présentation du site

La commune rurale d'Olléléwa est située dans le Damergou<sup>1</sup> (département de Tanout). Le chef-lieu de la commune, du même nom, se situe à 85 km au Nord de la communauté urbaine de Zinder et à 65 km au Sud de la ville de Tanout.

La commune rurale d'Olléléwa est limitée à l'Est et au Nord par la commune urbaine de Tanout, à l'Ouest par la commune rurale de Gangara et au Sud par les communes de Toumia, Kanya Wamé et Tirmini. Ces trois dernières communes appartiennent au département de Mirriah.

Avec une superficie estimée 2 100 km<sup>2</sup>, la commune rurale d'Olléléwa compte 74 766 habitants<sup>2</sup>.

Elle forme sur le plan humain un modèle réduit du département de Tanout, dans la mesure où elle est peuplée d'une mosaïque de populations au sein de laquelle on retrouve : les Haoussas (*Gobirawa*, *Katsinawa*, *Daourawa* et *Damagarawa*), les Kel Tamajak (venus de l'Air et qui se sont sédentarisés ; leur histoire est intimement liée à celle du canton d'Olléléwa), les Kanuri (principalement des Dagra) et les Peuls, qui sont essentiellement des pasteurs.

De par l'influence commerciale de Kano, de Katsina et de Zinder, la langue haoussa est devenue depuis le 19<sup>ème</sup> siècle la principale langue parlée dans la région, et constitue la langue de communication interethnique par excellence.

La commune rurale d'Olléléwa se caractérise par un relief monotone, duquel se dégage une ligne de collines orientée du Nord-Est vers le Sud-Ouest, comprenant entre autres *Dutsi* Olléléwa, *Dutsi* Bakin Birji et *Dutsi* Baban Birni.

Entre les collines se déploient des dunes de sable allongées, de plus en plus fixées à mesure que l'on s'éloigne du Nord. Les basses terres sont formées de dunes de sable fixes (*tudu*) et de plaines aux sols latéritiques (*hwarara*) sur lesquels poussent des graminées. Les sols sableux et argilo-sableux qui caractérisent la commune rurale d'Olléléwa offrent une diversité de végétation. On note ainsi une présence massive d'épineux composés de *kandili* (acacia), de *tamat* (*zizyphus mauritiana*), d'*adoua* (*balinates egyptiaca*) et de *dakora* (*acacia arabica*). A l'extrême Sud, la végétation est composée d'anciennes plantations de *bagaruwa*, de *gao* (*acacia albida*) mais aussi de plantes lianescentes (*kalimbo*), graminéennes (*nobe*) et rampantes (*tsedo*). Enfin, quelques galeries forestières fortement dégradées bordent les vallées (*kwari*).

La commune rurale d'Olléléwa est dépourvue de points d'eau permanents. Cependant, un important réseau de rivières assure un écoulement temporaire des eaux. Ces rivières (*kwari* ou *gulbi*) drainent les eaux de ruissellement à travers toute la commune. A partir des collines de la commune voisine de Gangara prend naissance le *kwari* d'Amagalelé, qui traverse l'Ouest de la commune d'Olléléwa, poursuit son cours jusqu'à Maradi pour se jeter dans le fleuve Niger par le canal de Sokoto. Toujours dans l'Ouest de la commune, le *gulbi* Tarka et le *gulbi* Eleki assurent le drainage des eaux.

---

<sup>1</sup> Le Damergou est une région située au Nord de la région de Zinder et s'étend entre les 14° et 16° de latitude Nord et entre les 7°20' et 20°40' de longitude Est. Ayant le statut de cercle pendant la période coloniale et d'arrondissement de Tanout depuis l'indépendance, il forme depuis le redécoupage administratif, le département de Tanout, avec pour chef-lieu la localité du même nom.

<sup>2</sup> Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2001 (RGP/H 2001).

La chefferie d'Olléléwa remonte au XVII<sup>ème</sup> siècle, à la suite de l'installation de l'*anastafidet* Mazawagé, chef des Touareg venus de l'Aïr.

Suite au redécoupage administratif consécutif au processus de décentralisation, le canton d'Olléléwa fut érigé en commune rurale. Cette commune regroupe 99 villages administratifs et 224 hameaux. Depuis les élections municipales de 2004, la commune rurale d'Olléléwa est dirigée par un conseil municipal, dominé par le parti de la Convention démocratique et sociale/ Rahama (CDS), dont le maire est issu.

Les principales ressources de la commune sont, par ordre d'importance, l'agriculture, l'élevage et le commerce.

Quatre marchés hebdomadaires servent de lieu de rencontres et d'échanges aux populations de la commune :

- le marché de Bakin Birji : situé sur la route nationale, il constitue le marché le plus important. Il se tient chaque lundi et se compose d'un important marché de bétail (*kara*) et d'un marché de céréales et de diverses marchandises ;

- les marchés de Sabon Kafi et de Guezawa : ils se tiennent respectivement le vendredi et mercredi. Ils sont également situés sur la route nationale mais ne connaissent pas l'affluence de Bakin Birji ;

- enfin, le marché d'Olléléwa, le moins important du fait de son enclavement.

La commune rurale d'Olléléwa connaît de nombreuses interventions extérieures, particulièrement dans le domaine agricole : Catholic Relief Service et Hellen Keller International (CRS/HKI) ainsi que Caritas interviennent dans le cadre de la sécurité alimentaire (banques céréalières, maraîchage, *food for work*, conservation et entretien des sols, et défense et restauration des sols (CES/DRS). L'organisation non gouvernementale (ONG) belge Aquadev se spécialise dans la construction de banques céréalières, de boutiques villageoises et dans la création de coopératives. L'organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) quant à elle, favorise l'implantation de banques d'intrants et de semences, et dote les paysans de produits phytosanitaires et d'équipements. Le PIP2 (Projet irrigation privée phase 2) intervient dans le domaine du maraîchage.

### ***1.1. Contexte et facteurs de la crise dans le département de Tanout***

Les responsables des services de l'agriculture et les populations sont unanimes pour dire que le bilan de la campagne agricole 2004 a été globalement négatif.

Selon le chef de la direction départementale du développement agricole (DDDA) de Tanout, la campagne agricole de 2004 a été caractérisée par un début tardif et un arrêt précoce des pluies. A cela s'ajoutent des périodes de sécheresse, dont l'une dans la première décennie de mai et l'autre dans la deuxième décennie du mois de juillet. Ces deux situations, combinées à une invasion acridienne massive vers la fin de la saison, ont entraîné un déficit céréalier de 30 805 tonnes<sup>3</sup>.

Ce déficit a concerné 222 villages agricoles, dont 187 déclarés déficitaires (entre 50 et 100 %). Au total, 122 361 personnes ont été touchées par le déficit, et les besoins complémentaires ont été estimés à 19 129 tonnes.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> Selon le rapport annuel d'activités agricoles d'hivernage 2004, DDDA, Tanout.

<sup>4</sup> Le préfet de Tanout cité par Maïmouna Tchirgni dans « Le Damergou à la diète », in Sahel Dimanche n°1130 du 29 Avril 2005

La crise de 2004-2005 peut être qualifiée de ponctuelle, dans la mesure où elle n'intervient pas dans un contexte de crises récurrentes. En effet, les bilans céréaliers comparés des six dernières années étaient tous excédentaires : + 38 958 tonnes en 1998 ; + 52 613 tonnes en 1999 ; + 9 229 tonnes en 2000 ; + 37 843 tonnes en 2001 ; + 14 284 tonnes en 2002 et enfin + 21 413 tonnes en 2003<sup>5</sup>.

La campagne agricole 2004 s'est particulièrement caractérisée par une perte des récoltes dans de nombreux villages et un déficit fourrager important (il est vrai négligé par les autorités mais dramatique pour les éleveurs), ayant entraîné une hausse vertigineuse du prix des céréales (majoritairement due aux spéculations des commerçants) et du fourrage.

La commune rurale d'Olléléwa n'a pas été touchée aussi gravement par la crise que les communes situées dans le Nord du département (où le déficit serait évalué à 100 %). Cependant, la majorité des villages de cette commune est déclaré entre moyennement et extrêmement vulnérable, et le taux de déficit s'élèverait à 80 % selon le chef du district agricole (CDA) de Sabon Kafi.

## ***1.2. Quelques crises alimentaires connues au Damergou et leur vocabulaire***

L'histoire du Damergou a été marquée par une série de crises alimentaires, dont la plus connue, la plus grave et la plus médiatisée reste celle de 1984. Le Damergou, jadis considéré comme le grenier du Niger du fait de la forte production de mil dans cette région, avait connu à cette période une crise sans précédent. Cette situation avait provoqué une mobilisation nationale et internationale pour sauver le Damergou : distributions gratuites de vivres, rapatriement des populations déplacées, aides multiformes...

Les autorités au plus haut niveau s'étaient investies dans le combat. Le Président Kountché, au cours d'une de ses visites dans le Damergou, avait lancé la célèbre phrase, qui a fait la une de tous les médias nigériens de l'époque : « Le Damergou sera sauvé ! »

De l'avis de tous nos interlocuteurs, cette crise est de mémoire d'homme la crise la plus catastrophique en termes de manque de céréales, de manque de fourrage, de désertion de villages, et de mort d'hommes et d'animaux que le Damergou ait jamais connue. Les habitants d'Olléléwa l'appellent « *hili* », littéralement « espace », ce qui désigne, dans la conception populaire, un espace ou un environnement stérile, où rien ne pousse.

Q : « Quelle est, selon vous, l'année où les hommes et les bêtes ont le plus souffert ? »

R : C'est incontestablement l'année du *hili*.

Q : Et ça remonte à combien d'années ?

R : Environ 25 ans.

Q : Qu'est-ce qui avait caractérisé cette année-là ?

R : Mon fils, l'année du *hili*, les hommes ont fui le village et les animaux sont morts par centaines. Il n'y avait pas de pâturage, rien ne poussait. Tu vas trouver des vaches couchées, embêtées par les mouches vertes qui couvrent tout leur visage, elles te regardent mais en réalité, elles ne te voient pas et elles sont muettes. Même si on les égorge, on ne peut pas manger la viande : elle sent mauvais. A un moment donné, il n'y avait pas plus de trois vaches dans tout le village de Olléléwa. Tu ne peux même pas trouver les excréments d'une vache.

Sur le plan humain, beaucoup de personnes (surtout des enfants) sont mortes de faim et de fatigue au cours de notre déplacement vers les centres urbains. Certains étaient à pied, d'autres à dos d'âne. J'ai vécu ça, mon fils, personne ne m'a raconté. » (A.I, un cultivateur à Olléléwa)

---

<sup>5</sup> Selon le rapport annuel d'activités agricoles d'hivernage 2003, DDDA, Tanout.

D'autres crises, moins catastrophiques que celle de 1984, ayant chacune un vocabulaire plus ou moins partagé, ont marqué l'histoire du Damergou.

- *Bani lahiya* (1932), qui signifie « laisse moi en paix » : l'expression renvoie à l'attitude de quelqu'un auprès de qui une aide (nourriture) est sollicitée en permanence et qui est incapable de la fournir ;

- *Garwa* (1942) désigne la boîte en aluminium contenant des biscuits : « Cette année là, c'étaient des Blancs et ils ont distribué du lait en poudre et des biscuits » (*O.M, fils du chef de canton et ancien député national*)

- *Garin kwaki* (1950) : c'est l'appellation donnée à la farine de manioc dans le Damergou, qui renvoie à la forte consommation du *gari* pendant cette crise ;

- *Sabi borgon ka* (1973-74), littéralement « prends ta couverture » : si l'on extrapole, cette sémiologie signifie : « L'heure est grave, prends juste une couverture et quittons les lieux ». Elle évoque l'exode massif qui a caractérisé la famine de 1973-1974.

La crise alimentaire de 2005 n'a pas de qualificatif spécial. Les expressions les plus utilisées pour désigner cette crise sont « *karamtchin abintchi* » et « *mashala abintchi* », qui désignent respectivement le manque de nourriture et les difficultés pour en trouver.

Les interprétations relatives aux causes des crises varient.

Pour les agents du service de l'Agriculture, les causes sont naturelles (déficit de pluies, attaques d'insectes ou volatiles nocifs aux cultures, sols lessivés...), humaines (déboisement, surexploitation des sols...) et techniques (agriculture non mécanisée, absence de cultures irriguées).

Pour les autorités religieuses, les mauvaises années sont l'œuvre du tout puissant *Allah* : lui seul sait, il décide et agit pour nous. Il faudrait donc toujours l'implorer et accomplir de bonnes œuvres, afin qu'il gratifie le village d'un hivernage fécond. Cette conception est d'ailleurs partagée par la majorité de nos interlocuteurs.

### **1.3. La structure locale**

#### *Système de production local et principales ressources*

Le système de production de la commune rurale d'Olléléwa est fondé sur l'agriculture et l'élevage, qui assurent par ailleurs l'essentiel des ressources de la population. Le commerce, basé en grande partie sur ces deux systèmes de production, est surtout caractérisé par l'achat et le transport de mil à destination du Nord (Agadez) et des grandes villes du Sud (Zinder, Kano et Katsina), et le commerce de gros et petits ruminants.

Aujourd'hui, ce commerce de mil et de bétail sert de tremplin à un large éventail d'activités commerciales.

L'agriculture est avant tout tournée vers la production à but d'autoconsommation et le commerce des céréales. Le mil est cultivé sur de vastes plaines silico-argileuses et sur les dunes. Le sorgho quant à lui est cultivé dans les bas-fonds humides.

Les légumineuses (niébé et arachide) sont destinées en grande partie à la commercialisation.

Le niébé, cultivé en association avec le mil, est destiné à la commercialisation s'il y a une disponibilité en céréales. Dans le cas contraire, il devient une culture pour l'autoconsommation.

La culture de l'arachide est peu développée dans la commune, non seulement du fait qu'elle n'appartient pas à la tradition locale, mais aussi du fait que les paysans en trouvent la culture trop compliquée.

L'agriculture, et plus particulièrement la culture de céréales, est considérée comme un investissement sûr. En effet, la culture du mil est perçue, au delà de son rôle d'autoconsommation, comme une culture de rente du fait de la forte demande provenant des contrées voisines.

Olléléwa, jadis une colonie agricole fournissant en mil les populations du Sahara central et méridional ainsi que les grandes cités haoussas, continue aujourd'hui de jouer un rôle important dans le commerce inter-régional du mil. Le marché Bakin Birji en est une parfaite illustration.

Au Damergou, la culture du mil mobilise tous les terrains et tous les bras valides disponibles.

L'élevage, très pratiqué autour d'Olléléwa, revêt deux formes : l'élevage nomade, pratiqué par les Peuls et les Touareg, et l'élevage domestique, qui est plutôt l'apanage des femmes.

La commune d'Olléléwa a une grande disponibilité fourragère, ce qui attire les Peuls Bororo qui profitent également de la présence d'un forage dans le chef-lieu pour abreuver leurs bêtes. Dès l'arrivée des premières pluies, les Bororo remontent avec leurs troupeaux vers le Nord pour ne revenir qu'après la libération des champs, qui intervient entre Janvier et Février. Il convient de préciser que compte tenu des caractéristiques pédologiques et climatiques spécifiques au Damergou, les plantes (et particulièrement le sorgho) peuvent produire deux à trois mois après l'arrêt des précipitations.

Le petit élevage est prépondérant dans cette région : la quasi-totalité des ménages visités possèdent de petits ruminants. Leur élevage permet aux femmes de disposer d'un capital pour faire face aux périodes difficiles. En outre, elles mettent en valeur de petits lopins de terre au large des *kwari* (rivières) à travers la culture du gombo, de l'oseille... On parle de « *noman kwari* ». Les récoltes sont destinées majoritairement à l'autoconsommation et parfois à la vente.

#### *Autoconsommation et cultures commercialisées*

Le mil constitue la base de l'alimentation dans tous les ménages, qu'ils soient vulnérables, moyennement vulnérables ou nantis. Au déjeuner, il est consommé transformé en *fura* (la boule), sorte de bouillie de mil accompagnée de lait caillé ou d'eau selon les ménages. Le soir, le mil est transformé en *tuwo*, pâte de mil accompagnée de sauce verte à base de feuilles et consommée sans viande. Les restes sont réchauffés le matin pour servir de petit déjeuner.

Le sorgho sert bien plus de culture de rente. Il faut préciser que la consommation du sorgho transformé en *fura* ou en *tuwo* dans les ménages moyennement vulnérables et nantis, est un signe de crise. Le niébé, dont la production connaît un essor considérable ces dernières années, est ponctuellement consommé pour diversifier l'alimentation. Le mil et le niébé servent de matières premières pour la friture de *shala* (galettes à base de mil) et de *kosey* (beignets à base de niébé), que les femmes vendent les matins pour le petit-déjeuner mais aussi les jours de marchés.

### *Le système foncier*

Dans la commune d'Olléléwa et ses environs, la terre appartient à celui qui la défriche, qui en hérite ou qui l'acquiert sous forme de don ou d'achat (il nous a été rapporté que le chef du village a officiellement interdit la vente de terre, mais certains témoignages au cours de l'enquête font cas de ventes clandestines). Les *talakawa* (simples paysans) jouissent de tous les droits et sont maîtres de leurs champs.

La commune rurale d'Olléléwa a une très grande disponibilité de terres de cultures. Chaque ménage dispose au moins d'un champ. La jachère reste très pratiquée, ce qui explique probablement la fertilité légendaire des terres d'Olléléwa, dont sont si fiers ses habitants.

En définitive, compte tenu de la disponibilité foncière et des préjugés qui entourent la vente des terres, la crise de 2004-2005 n'a pas apporté de transformations majeures dans le système de gestion du foncier existant. Néanmoins, certains *talakawa* ont vendu des portions de leurs terres, et ce dans la plus grande discrétion du fait que la vente soit vue d'un très mauvais œil par les autorités coutumières et même la population. D'autres ont laissé leurs champs à leurs femmes ou leur mère pour aller en exode.

## 2. Eléments centraux de la situation alimentaire pendant la crise de 2004-2005

### 2.1. Mode de gestion des stocks alimentaires familiaux

Après la récolte, les céréales (mil et sorgho) sont mises dans des *sanhwo* (paniers) puis stockées dans les greniers disposés dans les champs. Le niébé quant à lui est stocké dans les concessions, où il est conservé dans des bidons fermés hermétiquement pour le mettre à l'abri des insectes.

Le chef de ménage a la responsabilité des greniers. Régulièrement, il fait battre quelques *sanhwo* qu'il ramène à la maison pour la consommation familiale. L'opération se répète jusqu'à l'épuisement du stock contenu dans les greniers.

Les femmes, exception faite des femmes chefs de famille, n'ont pas d'accès direct aux greniers. De manière générale, elles ne cultivent pas les champs et ne font que du « *noman kwari* » (voir supra). Néanmoins, elles peuvent se constituer une réserve considérable en soutirant discrètement une partie du mil que leur mari rapportent à la maison pour la consommation familiale, mais aussi en récupérant le mil résiduel (*bakin kaikey*) après le battage (*hyade*). Cette réserve est souvent vendue pour acheter le petit bétail mais aussi et surtout pour faire face à certaines obligations sociales (baptême, mariage).

Il est évident que la crise alimentaire 2005 a influencé la gestion des stocks alimentaires familiaux. Auparavant, les greniers contenant les meilleurs épis étaient réservés pour les semences et la consommation en période de labour, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Le stock de la majorité des *talakawa*, même en cas de bonnes récoltes, couvre difficilement le *tchilundugum* (période de soudure).

Les périodes où la récolte de mille<sup>6</sup> *sanhwo* permettait à un chef de famille l'accession au statut prestigieux de « *sarkin noma* » sont révolues aujourd'hui.

Ces greniers de réserve ont donc disparu aujourd'hui pour laisser la place à des stratégies extra-agricoles.

### 2.2. Les stratégies extra-agricoles

La campagne hivernale de 2004 a été caractérisée par un début tardif (juin) et un arrêt précoce (septembre) des pluies, accompagnée d'une sécheresse dans la deuxième décennie du mois de juillet. Cette situation a été aggravée par une invasion acridienne et des attaques d'oiseaux.

Selon le CDA de Sabon Kafi, ces événements ont entraîné des déficits céréaliers importants dans la commune.

Q : « Avez-vous des chiffres concernant le déficit de 2004 ?

R : Non ! Mais c'est important et ça a touché tout le monde. Le taux de déficit s'élèverait à 80 %.

Q : Il y a quand même des villages excédentaires ?

R : Non, c'était tout le monde dans la commune : Bakin Birji, Sabon Kafi, Olléléwa, Guezawa...partout les récoltes ont été perdues et le prix du mil avait augmenté.

Q : Quelles sont les causes de cette crise 2004 ?

R : Il n'y avait pas eu beaucoup de pluies en plus, le sol est lessivé et il n'y a pas d'engrais.

---

<sup>6</sup> « *Dubu* » correspond en haoussa au chiffre mille. Il faut signaler la relative diversité du *sanhwo* comme unité de mesure. Il y a de petits *sanhwo* d'environ 20 kg, et de grands *sanwho*, qui peuvent atteindre 50 kg.

Q : Et les années précédentes ?

R : Il y a eu stabilité pendant quatre ans. En fait, au Damergou, on produit assez puisqu'un paysan peut produire cent *sanhwo*.

Q : Et un *sanhwo* peut valoir un sac ?

R : Si vous évaluez, ça peut constituer une réserve de deux ans. Mais avec les mariages et les cérémonies, tout sera vendu avant les prochaines pluies. » (Entretien avec S. M. M, le CDA de Sabon Kafi.)

Incontestablement, la crise a éprouvé les ménages. Plusieurs stratégies ont été adoptées par les populations pour y faire face. Elles varient en fonction des statuts socio-économiques des ménages.

Les ménages les plus vulnérables ont été les plus exposés, avec des conséquences socio-économiques tels que l'exode, la mendicité, la consommation d'aliments de pénurie comme l'*anza* (*boscia senegalensis*), le salariat agricole, voire l'éclatement des ménages (divorces et répudiations) et la perte du capital productif.

L'une des principales stratégies utilisées par les ménages vulnérables est le recours aux réseaux sociaux et familiaux par la solidarité. Cette stratégie revêt deux formes :

1- la première forme, qui est la moins courante, consiste en une sollicitation ou une quête, par le chef de ménage, de quelques mesures de mil non remboursables auprès du père, d'un grand frère, d'un oncle ou d'un ami, pour subvenir aux besoins alimentaires de sa famille. Solliciter une aide auprès d'un petit frère ou d'une tierce personne est inimaginable à cause de son caractère humiliant ;

2- la deuxième forme, majoritaire, consiste lors de l'arrivée des premières pluies, à solliciter auprès de ses parents ou de voisins une aide remboursable en graines pour ensemer son champ.

### *Le salariat agricole*

On l'observe principalement en période de labour. Les ouvriers agricoles, le plus souvent issus de ménages vulnérables, proposent leur force de travail. Cette stratégie n'est pas sans inconvénients. En effet, ces ouvriers délaissent leurs champs au profit de ceux des ménages plus nantis. Ils ne travaillent dans leurs propres champs que tôt le matin ou après 16 h (la journée d'un ouvrier agricole commençant à 9 h pour se terminer à 16 h).

Q : « Ton champ, tu le laboures seul ?

R : Bien sûr que je le laboure seul.

Q : Ta femme ne t'aide pas ?

R : Non, ici nos femmes ne labourent pas vraiment. Je laboure seul tôt le matin et après, je fais du salariat agricole pour subvenir à nos besoins. Il faut que je fasse le salariat agricole pour amener ce qu'on va manger. Ce que nous avons cultivé l'année passée, nous l'avons consommé pendant la saison sèche. Avec l'argent que je gagne, j'achète une mesure de mil pour ma famille.

R : Combien de *sanhwo* avez-vous récolté en 2004-2005 ?

R : Un *sanhwo* ! Et je l'avais complètement épuisé après le mois de ramadan (novembre). Depuis ce temps, il faut que je sorte chercher.

Q : Vous ne sollicitez pas l'aide de vos parents ?

R : Si ! Mon grand frère m'a aidé... mon oncle paternel m'a donné cinq mesures. C'est fini et j'ai honte de retourner en demander encore. » (Entretien avec I.H, un cultivateur.)

Faute de ressources pour partir en exode, le salariat agricole demeure la stratégie la plus pratiquée par les travailleurs dans beaucoup de ménages extrêmement vulnérables.

Les femmes quant à elles s'investissent dans les travaux domestiques, moyennant une rétribution en nature ou en espèces, et dans la cueillette de feuilles et de fruits sauvages.

« Tu vas voir par exemple les femmes. Elles ont un système. Elles proposent de piler le mil dans les ménages nantis pour recevoir du son ou une petite quantité de céréales en contrepartie. Elles s'adonnent également à la cueillette des feuilles et fruits sauvages pour la consommation. » (T. A, un animateur communal à Olléléwa.)

Par ailleurs, la poterie (*kira*) a permis à plusieurs femmes de se procurer des revenus en vendant les jarres sur les marchés de la commune. L'exercice de ce métier, auparavant négligé par beaucoup de femmes et souvent mal vu par les hommes, a connu une recrudescence pendant la crise de 2005.

Q : « Depuis combien de temps exerces-tu ce métier ?

R : Depuis ma tendre enfance. C'est ma mère qui m'a initiée. Quand je m'étais mariée, mon mari m'a empêché de faire la poterie, mais après sa mort et quand les difficultés ont commencé à se faire sentir, j'ai repris le travail.

Q : Où est-ce que vous trouvez la matière première ?

R : Nous allons avec les enfants la chercher à la colline ou en charrette ou dans des sacs. On pétrit l'argile, on fabrique des canaris et des gargoulettes qu'on va brûler à l'Ouest du village. Après quoi, nous les décorons pour les vendre sur les marchés.

Q : Après tous ces travaux, quels sont les prix des produits ?

R : Les canaris se vendent à 1 000 FCFA et la gargoulette entre 200 et 250 FCFA.

Q : Et combien de chiffre d'affaires faites-vous par marché l'année de la crise par exemple ?

R : Ça dépend des marchés : il y a des marchés où j'arrive à vendre un canari et une gargoulette, d'autres rien du tout...Tu sais l'année-là, beaucoup de femmes avaient repris le métier de poterie pour se procurer un peu d'argent.

Q : Que faisiez-vous avec l'argent ?

R : J'achetais des vivres. » (D. L, une femme veuve à Olléléwa.)

Face au départ en exode des hommes, certaines mères se sont retrouvées de fait chefs de ménage. A Olléléwa, nous nous sommes entretenus avec une femme ayant ses deux filles et ses quatre petits fils à charge. Ses deux filles, sans être divorcées ou répudiées, étaient à sa charge du fait que leurs époux étaient incapables de les nourrir. Il existe également des cas où les femmes regagnent le domicile de leurs parents en attendant que leur époux revienne de l'exode.

Dans les ménages moyennement vulnérables, une partie de la main d'œuvre familiale est orientée vers le salariat agricole, afin de disposer de ressources financières indispensables pendant la période de labour. Outre le salariat agricole, le petit commerce (si les disponibilités financières le permettent), la vente de petits ruminants (tout en préservant les femelles reproductrices) et la réduction du nombre de repas quotidiens demeurent les stratégies les plus courantes chez les ménages moyennement vulnérables.

Le recours à des ouvriers agricoles par les propriétaires terriens se fait de la manière suivante :

- un contrat journalier et individuel d'environ huit heures de travail (déjeuner compris ou pas) est rémunéré entre 750 et 1 000 FCFA pour les ouvriers agricoles, généralement autochtones, et qui ont leurs propres champs à labourer ;

- un contrat à durée indéterminée peut être passé entre le propriétaire terrien et un groupe d'ouvriers agricoles allochtones venus des communes au Sud d'Olléléwa (Kantché,

Matameye). Les ouvriers et le propriétaire du champ s'entendent sur une somme qu'ils ne percevront qu'une fois l'étendue du champ labourée.

Lors de la crise, certains propriétaires terriens ont pu donner la *zakat* aux nécessiteux, car ils disposent de stocks importants.

« J'ai trois grands champs que je cultive. Chaque année, j'offre la *zakat* aux pauvres et aux nécessiteux. Je prélève un *sanhwo* sur dix. Ceux qui ont égrené, je leur donne leur droit aussi en nature et en espèce. » (H. M, le chef du village d'Olléléwa.)

Selon la loi islamique, la dîme (*zakat*, correspondant à un dixième de la richesse personnelle accumulée par an que l'on distribue aux nécessiteux) est obligatoire pour tout musulman. Dans le contexte de la crise de 2004-2005, des *zakat* ont été distribuées par certains aristocrates. Cependant, compte tenu de l'anonymat qui caractérise la distribution de la *zakat*, nous ne pouvons pas évaluer son impact sur la situation des familles vulnérables.

### *La vente de terres*

La question de l'achat de terres auprès de ménages vulnérables par les riches propriétaires terriens a été éludée par la majorité des enquêtés. De manière systématique, la même réponse nous est donnée : « On ne vend pas de champs à Olléléwa ! »

Q : « Peut-on acheter un champ ici ?

R : Ici non ! Peut-être clandestinement, sinon on ne vend pas. Avant les terres héritées, on ne les partage pas, chacun cultive une partie et c'est tout. Mais maintenant, c'est autre chose, les gens réclament de plus en plus le partage. Peut-être pour vendre ? Mais jusqu'ici, à Olléléwa, ce n'est pas arrivé. Je n'ai jamais appris la vente d'un champ.

Q : Même pendant la crise 2004-2005 ?

R : Non, je ne le pense pas, ici on ne l'a pas enregistré ; les terres ne manquent pas à Olléléwa, c'est plutôt les moyens de mise en valeur qui font défaut. Il vaut mieux cultiver que vendre. Vous avez vu les terres, non ?

Q : Et le prêt ?

R : Il y a des étrangers qui sont installés ici depuis plus de trente ans. A leur arrivée, on leur a donné des terres mais pas question de vendre. Ils s'entendent avec les propriétaires terriens qui leur cèdent sans contrepartie une partie de leur champ qu'ils récupèrent une fois qu'ils décident de quitter. Il n'est pas question de déguerpir quelqu'un du champ qu'il cultive. L'étranger, on ne le chasse pas, mais il doit respecter la règle. Il peut exploiter à vie le terrain, mais il n'a pas le droit d'hypothéquer ni de vendre pour survivre. » (H.M, le chef du village d'Olléléwa.)

Cependant, on enregistre des ventes clandestines.

Q : « Est-ce que la crise a occasionné des ventes de terres ?

R : Non ! Si vous voyez ce genre de cas, ce sont des jeunes qui ont décidé de vivre définitivement au Nigeria qui reviennent vendre leurs champs et repartir.

Q : Et la mise en gage ?

R : Vous savez, ici les gens connaissent la position du chef de canton par rapport à la vente des terres. Les gens le font, mais en cachette. Tu peux aller prendre un crédit auprès d'un commerçant et donner en gage la moitié de ton champ. Parfois les gens le font sans témoin parce qu'ils ne veulent pas que les autres le sachent. » (A.B, premier adjoint du maire d'Olléléwa.)

C'est uniquement dans le village d'Olléléwa que la vente des terres n'est pas fréquente. Dans les autres villages, surtout ceux situés sur la route nationale, des commerçants achètent des terres qu'ils mettent en valeur, particulièrement pour la production de mil qu'ils stockent pour la vendre plus cher en période de soudure.

## *Les migrations*

Dans certains villages situés à l'Ouest de la commune d'Olléléwa, à la frontière avec la commune de Gangara, un départ massif des travailleurs et même de familles entières a été observé vers le Nord à destination d'Agadez, Arlit et de la Libye, et vers le Sud à destination de Zinder et du Nigeria pendant la crise de 2004-2005. Cependant, il n'y a pas eu de désertion totale des villages.

Ces flux migratoires vers les centres urbains et les pays voisins ont majoritairement concerné les bras valides des ménages très vulnérables et moyennement vulnérables. Ces derniers partent vendre leur force de travail afin de soutenir financièrement leur famille restée au village.

Ce sont surtout les transferts d'argent des migrants installés en Libye qui ont considérablement amoindri l'ampleur de la crise dans de nombreuses familles. Les sommes envoyées sont en effet considérables (entre 30 000 et 50 000 FCFA voire plus) ce qui permet aux familles de se procurer des céréales et de reconstituer le capital en bétail perdu pendant la crise.

Les revenus tirés de ce type de migration peuvent être considérés comme un investissement durable, car il offre aux ménages premièrement la possibilité de stocker des céréales, mais aussi d'acheter du petit bétail et d'exercer éventuellement une activité génératrice de revenus.

En revanche, les migrations à destination des centres urbains de l'intérieur (Agadez, Arlit et Zinder) et du Nigeria (Kano, Katsina) sont de courte durée et ne rapportent pas de grosses sommes d'argent. Il s'agit d'envois périodiques de quelques milliers de francs (entre 2 000 et 5 000 FCFA) et de céréales aux familles. Ces envois ne couvrent guère plus que les besoins d'un mois.

Q : « Quelles sont les destinations des exodants ?

R : Avant, les jeunes ne partaient pas en exode mais maintenant, avec ces temps nouveaux, ils s'intéressent vraiment. Au moment où je vous parle, nous avons des jeunes en Libye et au Nigeria, surtout à Katsina, dans les boulangeries. Nous avons également des jeunes à Arlit, Agadez et Zinder, mais ils reviennent dès les premières pluies.

Q : Ils sont donc saisonniers ?

R : Oui, ils reviennent dès les premières pluies pour semer. La plupart sont des mariés avec des enfants, donc ils ne restent pas longtemps. Ils partent faire du commerce et de petits travaux en ville. Par contre, ceux qui vont en Libye peuvent rester plus de deux ans. C'est difficile d'aller en Libye. Alors quand on va, on dure avant de rentrer, mais on gagne beaucoup d'argent.

Q : Et les ressortissants ?

R : À chaque fois qu'il y a un événement, ils envoient leur contribution. Il y a une association des ressortissants du Damergou. Ce sont principalement les ressortissants de Olléléwa et de Guezawa qui nous aident à chaque fois qu'on les sollicite. Tenez par exemple, par rapport aux équipements de la medersa : j'ai appelé leur responsable pour lui faire part de nos besoins : une porte plus six fenêtres. Ils ont promis d'envoyer.

Q : Ont-ils envoyé des vivres ou de l'argent pendant la crise ?

R : Officiellement, non. Mais de manière isolée, chaque ressortissant a soutenu sa famille et ses proches. Vous savez, il y a beaucoup de natifs de ce canton qui travaillent à la Cominak, Somair, Asecna, SNTV. Tous apportent leurs contributions dès que la population du canton est en difficulté. » (H. M, le chef de village d'Olléléwa.)

### 2.3. Les conséquences de la crise sur le plan pastoral

Sur le plan pastoral, les conséquences de l'important déficit pluviométrique enregistré en 2004 dans le Damergou et en particulier dans la commune d'Olléléwa, a doublement affecté les éleveurs.

#### *Un déficit fourrager important*

L'arrêt précoce des pluies a fortement entravé la croissance de la végétation herbacée. Le cheptel a ainsi très vite été privé d'herbe fraîche. De ce fait, les éleveurs durent investir très tôt dans l'achat de paille et de compléments nutritifs, tels que les graines de coton et le son. Même les Bororo, qui d'ordinaire n'achètent pas de sous-produits, y furent contraints car leurs bêtes manquaient cruellement de fourrage.

Le prix du sac de son avoisinant 7 000 FCFA, les éleveurs durent vendre quelques têtes pour se procurer des sacs de son, très vite engloutis par le nombre impressionnant de têtes de bovins que possèdent ces éleveurs.

- Q : « Combien de têtes de bovins as-tu ?  
R : Je ne sais pas. Normalement, on ne dit pas le nombre, ça porte malheur.  
Q : L'année passée, à pareil moment, tu étais où ?  
R : J'étais ici à Olléléwa comme toutes les autres années.  
Q : Il y avait du pâturage ici l'année passée ?  
R : Non, il n'y avait rien. Même les tiges de mil et de sorgho que nous laissent les agriculteurs ont été enlevées pour nous les vendre.  
Q : A combien vous achetez un tas de tiges ?  
R : Ca dépend, entre 5 000 et 7 000 FCFA.  
Q : Oh, c'est cher ! Il est comment le tas ?  
R : Comment ça ! (Geste avec les bras)  
Q : Vous avez acheté du son ou des graines de coton pour nourrir vos bêtes ?  
R : J'avais acheté du son une seule fois. J'avais acheté cinq sacs et ça n'a pas fait une semaine. C'est trop cher et ça ne dure pas.  
Q : A combien avez-vous acheté le sac ?  
R : En tout cas, c'est plus de 5 000 FCFA.  
Q : Où est-ce que vous avez trouvé l'argent ?  
R : Mon père avait vendu un taureau au marché de Bakin Birji. » (A.O, un éleveur.)

Pendant la crise de 2004-2005, la vente des tiges de sorgho a été une véritable source de revenus complémentaires pour les paysans, qui en ont stocké après la récolte. Il convient de préciser qu'en cas de bonnes récoltes, les tiges de sorgho et de mil servent de fourrage aux animaux qui transhumant du Nord vers le Sud. La campagne agricole de 2004 étant catastrophique, beaucoup de paysans ont dérogé à la tradition en stockant et en vendant les tiges de sorgho et de mil pour pallier leur déficit en céréales. Le fourrage étant rare cette année-là, les nomades furent prêts à payer un prix excessif pour alimenter leurs bêtes éprouvées par la faim. Un grand nombre de cultivateurs se reconvertirent dans la vente de paille, qui devint une activité lucrative. Selon le responsable du service de l'Elevage de Tanout, la charrette de paille sèche se vendait autour de 20 000 FCFA dans la vallée du *gulbi* Tarka à l'Ouest d'Olléléwa (zone de pâturage par excellence).

Dans le village de Koup Koup, situé au Nord de la commune d'Olléléwa, le projet d'appui à la gestion conjointe des ressources sylvo-pastorales (PAG/CRSP), en collaboration avec la population locale, avait initié des actions de gestion intégrée d'un massif forestier, en prélevant une somme forfaitaire sur tout éleveur qui faisait paître ses animaux dans le massif forestier. Pendant la crise de 2005, le massif avait été envahi par des milliers de bovins, occasionnant des dégâts considérables. Le fourrage n'étant pas disponible, certains éleveurs

ont coupé des branches d'arbres de manière anarchique pour nourrir leurs bêtes. D'autres ont littéralement refusé de payer les « frais de pâturage » aux contrôleurs.

#### *A la recherche de l'eau*

Du fait de la faible quantité de pluies tombée en 2004, le niveau de remplissage des mares fut faible et ces dernières s'asséchèrent très vite. Selon un éleveur, la mare d'Ézade, située dans la commune voisine de Tarka (Ouest d'Olléléwa), et dont la disponibilité en eau atteignait en temps normal les mois d'Avril-Mai, s'était asséchée dès le mois de Février. De ce fait, un nombre important d'éleveurs avait convergé vers Olléléwa à la recherche d'eau pour le bétail.

Il convient de rappeler que le village d'Olléléwa dispose d'un forage (construit en 1987 par le fonds d'aide italien du Damergou), où les éleveurs peuvent abreuver leurs bêtes moyennant 25 FCFA par tête.

Q : « Combien de fois abreuves-tu tes bêtes par jour ?

R : Les bovins ne sont pas comme les ovins, ils boivent deux fois par semaine.

Q : Deux fois par semaine, est-ce vraiment suffisant ?

R : C'est suffisant.

Q : Comment vous procédez ?

R : Nous arrivons au forage le matin. Vers 10 heures on abreuve une première fois.

Les bêtes se reposent pendant un bout de temps puis vers 16 heures, elles boivent une seconde fois et c'est fini. C'est suffisant pour tenir quatre jours chez les bovins.

Q : À chaque fois que vous donnez à boire à vos bêtes, vous payez 25 FCFA par tête ?

R : Non ! Si tu donnes 25 FCFA, la vache peut boire toute la journée si elle le peut.

Q : Globalement, combien tu payes pour l'ensemble du troupeau ?

R : Je ne sais pas. Ce n'est pas bien de compter. » (B.D, un éleveur.)

Ce sont incontestablement les bovins qui ont le plus souffert du déficit fourrager et du manque d'eau. Selon le directeur départemental des Ressources animales de Tanout, de nombreuses déclarations de mort de bétail ont été rapportées par les éleveurs, sans pour autant avoir été vérifiées. Les bêtes seraient mortes au cours de leur transhumance du Nord vers le Sud. D'autres éleveurs ont dû vendre quelques têtes pour acheter des tiges de mil ou de sorgho, du son et des graines de coton pour nourrir le reste du troupeau, ainsi que pour acheter des céréales.

Cette crise a particulièrement éprouvé financièrement les éleveurs au profit des sédentaires, pour qui la vente de paille s'est révélée être très lucrative. Les ventes d'animaux comme stratégie de sauvegarde du cheptel ont été relativement importantes, mais n'ont cependant pas entraîné chez les éleveurs la perte de tout leur capital en cheptel.

Pour les petits ruminants en revanche, cette même stratégie a entraîné la perte totale des noyaux reproducteurs chez certains ménages vulnérables ou moyennement vulnérables.

Selon le directeur départemental des Ressources animales, la demande en sous-produits (son, graines de coton) a quant à elle été relativement faible par rapport au déficit fourrager. Quelques rares éleveurs ont eu recours à ces produits bien qu'ils les aient trouvés chers. La majorité des éleveurs investissent dans l'achat de tiges de mil, de sorgho et de paille sèche sans valeur nutritive pour le bétail.

#### **2.4. Le régime alimentaire**

La crise eut également un impact sur le régime alimentaire des hommes.

Le régime habituel est composé de *fura* (la boule) et du *tuwo* (pâte de mil ou de sorgho). La viande n'est que très rarement consommée, même dans les ménages nantis et ce malgré la disponibilité appréciable de petits ruminants dans les ménages.

Avec la crise, le blé, le riz, le *garin rogo* ou *garin kwaki* communément appelé *gari* (farine de manioc) et le chou ont révolutionné le régime alimentaire des ménages du fait de leur disponibilité, mais surtout de par leur accessibilité à moindre coût.

### *Les transformations observées*

#### Le riz

Le riz est la denrée la plus accessible, car même au plus fort de la crise (en Juin 2005), le kilogramme ne dépassait guère 400 FCFA. Il faut noter que, contrairement aux autres céréales, le riz se vend par kilogramme et non par *tiya*<sup>7</sup>. Il constitue l'offre la plus abordable sur les marchés de céréales.

Q : « Si on vous proposait de choisir entre un kilo de riz et une *tiya* de mil, lequel choisiriez-vous ?

R : Le mil est plus bon, mais je serais obligé de prendre le riz parce qu'avec un kilo de riz, je peux assurer deux repas pour ma famille de cinq personnes, alors que la *tiya* de mil, une fois pilée et transformée en boule ou en *tuwo*, arrive à peine à assurer un repas... » (I.B., un cultivateur à Olléléwa.)

L'approvisionnement du marché du riz est régulier et satisfaisant. Indépendamment de cette offre sur les marchés, un réseau informel de vente de riz en provenance des magasins des cantines scolaires aurait contribué à la disponibilité et à la stabilisation du prix de cette denrée : le sac de 50 kg serait vendu à 10 000 FCFA. L'achat se fait de manière clandestine : le riz est transféré des sacs marqués du sceau du Programme alimentaire mondial (PAM) vers d'autres sacs puis vendu sur les marchés de la commune.

#### Le blé

La consommation de blé dans les ménages a commencé avec les interventions de Caritas et du CRS/HKI dans la commune, au travers des opérations de *food for work*. Initialement, les sacs de blé reçus par les paysans étaient vendus à un prix excessivement faible sur les marchés. Il faut dire que cette céréale ne faisait pas partie des habitudes alimentaires dans le Damergou. Dans certains ménages nantis, cette denrée, mélangée au son, servait à engraisser les moutons...

Avec la crise néanmoins, la consommation de blé a connu un regain d'intérêt. Il se consomme transformé en pâte accompagnée d'un peu d'huile et de sel, ou transformé en bouillie.

#### Le chou

L'approvisionnement en choux des marchés de la commune d'Olléléwa se fait à partir de Zinder, Wacha, Mirriah et Matameye. Un chou pommé coûtait entre 150 et 200 FCFA.

Le chou se consomme cru ou bouilli dans l'eau, accompagné de sel et de farine de tourteaux d'arachide.

« Pendant la crise 2005, c'est surtout la forte consommation de chou qui m'a le plus marqué. Le chou était devenu l'aliment de base dans beaucoup de familles. Tu vas voir des familles qui peuvent faire trois jours sans mettre une graine de céréales dans leur bouche. Tout est feuilles de chou : matin, midi, soir.

Q : À quelle période les gens ont commencé à manger le chou ?

---

<sup>7</sup> La *tiya* est un instrument de mesure qui vaut selon le volume de la tasse entre 2 et 2,5 kg.

R : Bon, ici à Olléléwa, je peux dire que c'est vers le mois de Mai, fin Mai, début de la mousson.

Q : Donc fin Mai déjà, le chou était populaire ?

R : Avant Mai même ! En réalité, déjà en Mars le chou était très consommé. Tu sais, déjà en Mars les greniers étaient vides ou presque vides. Donc, la consommation du chou est peut-être une stratégie pour réserver ne serait-ce que quelques mesures de graines pour assurer la semence avec les premières pluies. » (T.A, un animateur communal à Olléléwa.)

La consommation du chou n'a donc pas uniquement concerné les familles vulnérables. Elle a également été observée dans les ménages moyennement vulnérables et même dans certains ménages nantis.

### Le gari

Le *gari* est un produit importé du Nigeria et du Bénin dont le prix a connu une hausse importante durant la crise alimentaire de 2005. La *tiya* se vendait au même prix que celle de mil (principal aliment de base) sur les marchés de la commune, soit entre 1 000 et 1 250 FCFA. Le *gari*, auparavant fortement dévalorisé, est devenu une denrée prisée dont la demande s'est considérablement accrue du fait que c'est un aliment facile à préparer et qui, une fois consommé, est difficile à digérer, ce qui permet de passer toute la journée sans avoir faim.

Q : « Qu'en est-il du *gari* ?

R : Le *gari* était devenu trop cher ! A un moment donné, on ne trouve même pas pour 25 FCFA. C'était pour 50 FCFA et c'est trop peu. Sa consommation s'était multipliée à tel point qu'il est devenu rare.

Q : C'est la nourriture des pauvres ?

R : Oui ! Mais ce sont ceux qui utilisent les « *an barema* » (ouvriers agricoles) qui achètent des grandes quantités. C'est ça qu'ils offrent aux ouvriers comme déjeuner. » (D. L, une veuve d'Olléléwa.)

En définitive, il ressort de nos investigations que malgré les campagnes agricoles excédentaires des six dernières années dans le département de Tanout, les familles pauvres se sont trouvées dans une situation de manque perpétuel au cours des trois dernières années. Les stocks dans les greniers ne couvrent guère plus de trois mois et leur régime alimentaire se résume à la consommation de riz, de *gari*, de la pâte ou de la bouillie de blé, et dans les cas extrêmes, à la consommation d'aliments de pénurie tels que les feuilles, les fruits sauvages et le son.

Les stocks des familles moyennement vulnérables quant à eux couvrent tout au plus quatre à cinq mois.

De gros efforts ont été consentis pour garantir le *fura* quotidien, le plus souvent sans lait caillé. Lorsque les greniers sont presque vides et qu'il ne reste plus que les graines réservées pour la semence, le *tuwo* est parfois remplacé par le riz ou les pâtes alimentaires. Par ailleurs, le *chinkafa da wake* (plat à base de riz et de haricot) et le chou comblent souvent le déficit en *fura*.

En général, les stocks des familles plus nanties peuvent tenir jusqu'aux prochaines récoltes. Ces ménages arrivent sans grandes difficultés à assurer la dualité *fura/tuwo*, mais avec une certaine réserve au moment des crises, pour ne pas attirer les convoitises. La consommation de riz est en grande progression dans ces ménages. Le riz, sans pour autant supplanter le *fura*, se consomme accompagné d'une sauce à la tomate au déjeuner.

## *Le sevrage et le régime alimentaire post-sevrage*

Le sevrage des enfants obéit dans toutes les catégories de ménages à une même tradition : dix-huit mois pour un garçon et vingt mois pour une fille. Il faut dire qu'avant même que n'intervienne le sevrage, le régime alimentaire de l'enfant est composé à partir du sixième mois de la bouillie de mil (*kunu*) et d'un peu de *tuwo* en plus du lait maternel.

Le jour du sevrage est symbolique. En effet, la préparation d'un met spécial consacre la fin de l'allaitement de l'enfant. Ce dernier est amené chez sa grand-mère pour qu'il ne soit pas tenté de retourner au lait maternel. Désormais, il se contentera de l'alimentation des adultes.

- Q : « À quel âge as-tu sevré ta fille ?  
R : Un an huit mois.  
Q : Qu'est-ce que vous lui avez donné à manger après le sevrage ?  
R : On lui donne ce qu'on mange.  
Q : Même au moment du sevrage ?  
R : Non, quand elle a été sevrée, on lui a préparé du riz au gras qu'elle a mangé toute seule.  
Q : Et après ?  
R : Après, elle mange ce que nous mangeons.  
Q : N'a-t-elle pas souffert du sevrage ?  
R : Non, elle n'a rien eu.  
Q : Pour toi, qu'est-ce qui est à la base de sa maladie ?  
R : Au départ, nous avons pensé que c'est la jaunisse qui est à la base de sa maladie. Ensuite, nous l'avons amenée au CSI (centre de santé intégré). Le major nous a dit qu'elle n'a pas la jaunisse, il faut l'amener à la Croix-Rouge.  
Q : Qu'est-ce que les médecins de la Croix-Rouge ont dit ?  
R : Ils nous ont dit que son sang est fini et qu'elle a des œdèmes.  
Q : Ils ne vous ont pas dit qu'est-ce qui cause les œdèmes ?  
R : Si ! Ils nous ont dit que c'est le manque des aliments salés et (~~lipidiques~~) qui les cause.  
Q : Mais tu m'avais dit que vous lui préparez du riz au gras non ?  
R : Oui ! C'est juste le premier jour. » (A.A., une ménagère d'Olléléwa.)

Les grossesses rapprochées sont les principales causes du sevrage précoce. L'espacement des naissances, malgré l'intervention du programme Santé de reproduction du Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF), n'est pas respecté chez une grande partie des femmes d'Olléléwa.

- Q : « Normalement, à quel âge doit-on sevrer un enfant ?  
R : Généralement, ici à Olléléwa, la tradition veut qu'un garçon soit sevré à dix-huit mois et une fille deux mois plus tard, donc vingt mois.  
Q : Est-ce que c'est observé ici ?  
R : Dans la pratique, c'est difficile de donner un âge aux enfants parce qu'ils ont un retard de croissance. Il arrive donc que les enfants atteignent vingt quatre mois sans être sevrés. Mais le problème, ce sont les grossesses : une fois que l'enfant suce le lait d'une femme enceinte, il tombe malade. Certaines femmes, dès qu'elles constatent qu'elles sont en grossesse, elles sèvrèrent brusquement leurs enfants, d'autres continuent à l'allaiter malgré le risque que l'enfant court de tomber malade.  
Q : Est-ce que, du fait de la crise de 2005, des femmes ont sevré de manière précoce leurs enfants ?  
R : Non ! Je ne pense pas. En fait, le plus souvent, le sevrage s'impose : les mères étant mal alimentées, elles n'ont plus de lait pour donner aux enfants. Ici, on respecte la tradition. Pour sevrer un enfant, on l'amène chez sa grand-mère. On le fait quitter sa mère ; il change de lieu pour quelques jours. C'est psychologique, ici toutes les mères pensent que quand on sèvre un enfant, il doit obligatoirement tomber malade et même avec les sensibilisations au niveau des CSI et les interventions de MSF (Médecins sans Frontières) et de la Croix-Rouge, les esprits n'ont pas changé. » (Madame M.M, enseignante au collège d'enseignement général (CEG) d'Olléléwa.)

## ***2.5. Les effets de la crise de 2004-2005***

Malgré une campagne d'hivernage relativement bonne en 2005, les séquelles de la crise de 2004-2005 sont encore présentes, particulièrement chez les ménages les plus vulnérables et les moyennement vulnérables.

Les plus vulnérables ont tout décapitalisé : ils ne possèdent plus de bétail, ni d'argent, ni même parfois de terres, faute de moyens pour la mettre en valeur ou pour payer leurs dettes. Ceci les oblige à un exil forcé. La destination privilégiée est le Nord du Nigeria ou la Libye.

Les moyennement vulnérables quant à eux se relèvent difficilement : la reconstitution du cheptel et des biens vendus n'est pas encore effective.

De surcroît, l'impôt sera doublé cette année pour les administrés de la commune d'Olléléwa. En effet, durant la crise de 2004-2005, le conseil municipal avait décidé, avec l'accord du chef de canton, de ne pas recouvrer les impôts du fait que les populations étaient dans un dénuement total. Les administrés s'étaient engagés par l'intermédiaire des chefs de villages, à rembourser les impôts non perçus l'année suivante en cas de bonnes récoltes.

### *Les bénéficiaires de la crise*

Les commerçants de Zinder ont été les grands bénéficiaires de la crise. Non seulement ils agrandirent leurs exploitations agricoles dans la région en achetant les champs des plus vulnérables, mais ils purent aussi, par une complicité à divers niveaux, racheter à prix dérisoire une part importante des vivres destinés à la vente à prix modéré et à la distribution gratuite.

Parmi les gros bénéficiaires de la crise figurent également les aristocraties locales, le conseil municipal et les autorités départementales et régionales, dont la gestion des aides n'a pas été des plus transparentes. Plusieurs cas de détournement ont été évoqués au cours de nos investigations.

### 3. Les interventions extérieures et les diverses formes d'aides

#### 3.1. Le mode de collecte des données et leur transmission

Les directions départementales du développement agricole et des ressources animales sont les instances chargées de collecter les données dans leur domaine respectif et de les transmettre au niveau régional dans le cadre du Système d'alerte précoce (SAP).

Au niveau local (commune d'Olléléwa), la DDDA de Tanout s'appuie sur deux districts agricoles (Bakin Birji et Sabon Kafi) pour mener les opérations de collecte.

Q : « Tout à l'heure dans votre présentation devant le conseil municipal, vous aviez dit comment vous vous êtes organisés pour suivre la campagne hivernale de la commune. Est-ce que vous pouvez m'expliquer davantage ?

R : Nous avons subdivisé la commune en deux zones avec le village de Guezawa comme axe central. La zone Sud, sous la responsabilité du CDA de Bakin Birji, regroupe tous les villages de la commune au Sud de Guezawa. La zone Nord, sous la responsabilité du CDA de Sabon Kafi, tous les villages de la commune au Nord de Guezawa.

Q : Cette répartition est basée sur quoi ?

R : C'est compte tenu du grand nombre de villages.

Q : Vous avez combien de villages chacun ?

R : Moi, j'ai à peu près trente et lui, qui est au Sud, à peu près quarante villages.

Q : Donc c'est sans les hameaux ?

R : Oui, sans les hameaux.

Q : Pouvez-vous me résumer votre travail dans ces villages ?

R : Nous sommes des agents vulgarisateurs des techniques de production auprès de producteurs. Nous donnons des conseils techniques aux paysans et nous formons des brigadiers. Nous suivons aussi l'évolution des cultures et nous faisons de rapports.

Q : Comment se fait le suivi des villages pendant la saison hivernale ?

R : Théoriquement, il y a d'abord la procédure d'identification des villages. On prend un village au hasard, on recense la population, on choisit cinq paysans au hasard comme échantillon et on fait le carré de rendement : dix mètres sur dix pour les céréales et cinq mètres sur cinq pour les légumineuses, tout en comptant le nombre de poquet dans chaque carré. Ensuite, il y a le suivi de ces villages pendant la saison hivernale. Normalement, on doit faire un rapport de la situation chaque décade du mois et un rapport mensuel. Au mois d'Août, nous faisons un rapport à mi-parcours dans lequel on fait ressortir les coups de sécheresse, les villages qui ont semé en retard, les attaques des ennemis des cultures, les inondations... En ce moment, on évalue pour voir si le paysan est à risque ou pas. En fin de campagne, on évalue la production de chaque carré de rendement, on pèse le poids brut de l'épi et son poids net pour avoir le rendement à l'hectare. Les rapports de différents districts agricoles sont synthétisés et envoyés à Tanout puis à Zinder pour être intégrés dans la synthèse de la région.

Q : Tout au long de votre explication vous dites « normalement », « théoriquement » ?

R : Oui, parce que dans pratique, la direction départementale ne nous donne pas les moyens d'exécuter tout ça. Il y a un manque crucial de moyens, pas de dotation en carburant et d'ailleurs, même les 4x4 et les motos ne sont pas fonctionnels.

Q : Comment vous vous débrouillez alors ?

R : Comme on peut, avec les moyens de bord. Des fois, ce sont les ONG qui nous aident. Maintenant, nous sollicitons l'aide de la commune.

Q : Avant l'installation de commune, comment procédez-vous ?

R : Nous cherchons un préfinancement en attendant que la direction décaisse. Le plus souvent, par faute de financement de la direction, nous ratons le démarrage des campagnes.

Q : Quels sont vos rapports avec le SAP ?

R : C'est un rapport de hiérarchie. Actuellement, dans le cadre du SAP, nous faisons le suivi des zones vulnérables et des enfants malnutris. Cela fait deux mois que nous travaillons. Ils nous ont promis 15 000 FCFA de déplacement par mois. Mais jusqu'à présent, nous n'avons rien vu.

Q : En quoi consiste le travail ?

R : Nous suivons les villages déficitaires de 2004-2005. Chaque mois, il faut fournir une situation des villages déficitaires : changement de ration alimentaire, exode, accroissement d'enfants malnutris.

Q : Et combien de villages sont déficitaires dans la commune de Olléléwa ?

R : Officiellement seize.

Q : C'est votre évaluation de la campagne 2004-2005 qui a révélé seize villages déficitaires ?

R : Bon, je suis désolé, mais je vais vous surprendre : c'est au niveau de la direction départementale de Tanout qu'ils font tout. Ils font les programmes, nous on exécute, nous faisons les rapports, nous leur soumettons et eux, à leur niveau, arrêtent avec le préfet.

Q : Je ne comprends pas ?

R : (hésitations) C'est à partir de la synthèse régionale que le SAP nous transmet la liste des villages déficitaires. Administrativement, les résultats de l'évaluation de campagnes hivernales sont présentés et discutés au cours d'un conseil regroupant les autorités administratives et les techniciens de l'agriculture. Au cours de ce conseil, plusieurs paramètres interviennent dans la détermination des villages déficitaires. Ils arrivent que le conseil demande aux CDA de revoir leurs rapports.

Q : Est-ce que le conseil conteste souvent vos résultats ?

R : Bien sûr, tenez, dans mon rapport, j'ai mentionné des villages dont les déficits sont dus à des facteurs pédologiques, liés à la fertilité du sol, il y a aussi ceux qui sont déficitaires à cause des facteurs parasitaires. Au niveau du département, quand ils ont tenu leur conseil, ils ont dit que j'ai gonflé les chiffres. Donc pour la commune de Olléléwa, de trente-trois villages déficitaires, ils se sont débrouillés pour ramener le chiffre à quinze villages. Ils ont juste choisi les villages touchés par les coups de sécheresse » (M.M, CDA de Bakin Birji)

Les CDA de Sabon Kafi et de Bakin Birji interviennent également dans le cadre du SAP dans les villages vulnérables ne disposant pas de CSI. Leurs actions consistent, en collaboration avec les CSI et l'UNICEF, à suivre les enfants malnutris.

Q : « En quoi consiste le suivi des enfants malnutris ?

R : Notre travail consiste à effectuer la toise et la pesée sur 210 enfants de 6 à 19 mois par village vulnérable. On envoie ces données au niveau du département pour mettre dans l'ordinateur.» (M.M, CDA de Bakin Birji)

Les données analysées au cours du « conseil » départemental sont transmises au niveau régional à Zinder, puis au niveau central du SAP. Il est évident que compte tenu de plusieurs paramètres (politiques notamment), le dernier mot revient toujours au SAP, qui communique de façon officielle le nombre de villages vulnérables et le degré de vulnérabilité.

Concernant l'élevage, les informations que nous avons recueillies nous proviennent du directeur départemental des ressources animales de Tanout. Les indicateurs relatifs à la situation pastorale dans le département se fondent sur les récits des éleveurs peuls, qui transhument à la recherche de pâturages et de points d'eau. Bien que certains éleveurs affirment avoir perdu des bêtes, le directeur départemental des ressources animales de Tanout déclare officiellement que les agents de l'élevage n'ont pas constaté de morts d'animaux à une grande échelle dans la région.

Toujours selon le directeur des ressources animales, le département de Tanout a bénéficié, au titre de la vente à prix modéré d'aliments pour bétail, de 215 tonnes de graines de coton, 153 tonnes de son de blé et de 30 tonnes de tourteaux. Selon toujours le directeur des ressources animales, cette aide, bien qu'insuffisante au vu des potentialités pastorales du département, a contribué à la réduction de l'ampleur de la crise dans le secteur

Ces aliments pour bétail ont été vendus à 80 FCFA/kg pour les graines de coton et le son de blé.

A Olléléwa, certains éleveurs rencontrés disent n'avoir jamais entendu parler de cette vente à prix modéré d'aliments pour bétail. Un éleveur nous confie qu'il a dû vendre beaucoup de têtes pour acheter de la paille.

« C'est la première fois de ma vie que j'achète de la paille pour mes vaches. »  
(O.A, éleveur à Olléléwa)

### Evolution des prix des céréales et chute du prix de bétail

Avant la crise de 2004-2005, le bilan des deux campagnes agricoles précédentes faisait ressortir un net excédent des récoltes. Cette abondance s'était traduite par une stabilité alimentaire réelle, et ce malgré les déficits enregistrés dans certains villages. Ces deux campagnes agricoles se sont caractérisées par une disponibilité régulière et une accessibilité des céréales, même pour les couches les plus vulnérables. L'approvisionnement en céréales fut régulier et suffisant sur les marchés ruraux, ce qui eut pour conséquence une relative stabilisation des prix.

En Juillet 2004, le prix de la *tiya* se fixait entre 350 et 400 FCFA pour le mil, entre 300 et 350 FCFA pour le sorgho, et entre 400 et 450 FCFA pour le haricot, tandis que le kilogramme de riz se vendait entre 300 et 325 FCFA.

Un an plus tard (Juillet 2005), le niébé et toutes les céréales à l'exception du riz (mil, sorgho, maïs) ont connu une hausse vertigineuse de leur prix : le prix de la *tiya* de mil a augmenté de plus de 100 %, pouvant atteindre, selon les marchés, entre 750 et 1 000 voire 1 250 FCFA. La *tiya* du sorgho a connu un prix record de 750 FCFA, tandis que le niébé frôlait les 700 FCFA la *tiya*.

La campagne de commercialisation de 2005-2006 se caractérise par une baisse drastique du prix des céréales et du niébé. Cette baisse des prix en période de soudure (Mai-Juin), d'habitude favorable à la flambée des prix des produits (mil, sorgho, maïs, niébé) est la conséquence de la mise sur les marchés des réserves des paysans et des stocks des commerçants. Le prix du riz, qui est un produit importé, est resté constant (300 FCFA le kg) compte tenu d'un approvisionnement régulier à partir des pays voisins. Sur le principal marché de la commune d'Olléléwa, Bakin Birji, le prix de la *tiya* de mil et de celle de sorgho était redescendu à 300 FCFA et à 225 FCFA pour le niébé.

Concernant la chute du prix du bétail, le principal indicateur dans la commune d'Olléléwa est le marché d'animaux « *kara* » de Bakin Birji : par exemple, la vente d'un mouton ne permettait d'obtenir que 6 000 ou 7 000 FCFA en Juillet 2005 contre 15 000 à 20 000 FCFA en Octobre 2004. Le prix des bovins quant à lui n'a pas connu de baisse importante malgré les ventes opérées par les pasteurs pour acheter de la paille et des tiges de mil et de sorgho.

La chute de prix la plus importante fut constatée pour les petits ruminants, du fait de la stratégie adoptée par la majorité des ménages consistant en la vente de petit bétail pour faire face à la crise. L'augmentation de l'offre qui en résulta entraîna de fait l'effondrement du prix de ces animaux.

### **3.2. Les interventions antérieures à la crise**

Les interventions les plus remarquables concernent les banques céréalieres, les banques d'intrants, les boutiques villageoises, l'appui au maraîchage et le *food for work*. Ces interventions sont surtout l'œuvre d'ONG (CRS/HKI, Caritas, Aquadev) et d'organismes relevant des Nations unies (FAO, UNICEF).

Les initiatives nationales relèvent surtout du programme spécial du président de la République du Niger (PSPRN), à travers la promotion des cultures de contre-saison et le suivi intégré des banques céréalières, mené conjointement par la DDDA et la direction départementale de l'aménagement du territoire et du développement communautaire (DDAT/DC).

#### *Les banques céréalières*

Comment les banques céréalières et d'intrants et les boutiques villageoises se géraient-elles ? Il est important de rappeler les conditions dans lesquelles ces banques et boutiques furent mises en place dans le canton d'Olléléwa. Globalement, elles obéissaient à deux logiques : certains intervenants implantèrent les banques et les boutiques sans demander de contrepartie aux villageois, tandis que d'autres exigèrent une contribution en nature ou financière de la part des populations bénéficiaires, gage d'une appropriation de l'ouvrage.

Dans les deux cas de figures, la gestion des banques et des boutiques ne connut pas de réel succès. La majorité des banques et boutiques présentent un taux de recouvrement très faible voire nul. La banque céréalière du chef-lieu Olléléwa, construite par Caritas en 1998, ne fonctionne plus. Selon les informations que nous avons recueillies, des adhérents de mauvaise foi refuseraient de rembourser leurs créances, phénomène entretenu ou favorisé par l'absence totale de sanctions vis-à-vis de ces personnes.

Q : « Pourquoi la banque céréalière de Olléléwa ne fonctionne plus ?

R : (air de regret) Oui ! Les paysans avaient pris les sacs à crédit et ils refusent de payer, ça ne peut pas marcher.

Q : Qui gérait la banque ?

R : Il y a un comité de gestion composé de cinq membres.

Q : Est-ce que le comité n'a pas une part de responsabilité dans cet échec ?

R : En tout cas, ça ne marche pas. » (Hadj M. M, un conseiller municipal.)

Le suivi intégré, initié par la DDDA et la DDAT/DC, n'a pas pu être effectif faute de moyens.

Q : « Combien de missions de suivi avez-vous effectué ?

R : Pas vraiment beaucoup.

Q : Pourquoi ?

R : Vous savez, non seulement nous n'avons pas de véhicules, de carburant et de perdiems, mais aussi le suivi que nous faisons n'a pas un caractère contraignant : c'est-à-dire même s'il y a malversation ou mauvaise gestion, nous ne pouvons pas sanctionner. Nous constatons tout simplement. » (S.M. M, le CDA de Sabon Kafi.)

#### *Le programme spécial du président de la République du Niger*

Le PSPRN s'est majoritairement concentré sur la promotion des cultures de contre-saison. Il a concerné la zone Nord de la commune d'Olléléwa, et notamment les villages de Koup Koup et de Zermou. Cette initiative n'a pas connu de réel succès du fait du manque de moyens, mais surtout de la faible disponibilité en eau dans la région.

### **3.3. Les interventions pendant et après la crise**

Les interventions pendant et après la crise sont multiples et variées.

#### *Les opérations de vente à prix modéré*

Dans la commune d'Olléléwa, trois opérations de vente à prix modéré furent effectuées pendant la crise alimentaire de 2005. La première, qui s'est tenue en Mai 2005, a concerné la vente de dix tonnes de mil ; la deuxième, en Juin 2005, dix tonnes de sorgho et enfin la troisième, en Juillet 2005, vingt-cinq tonnes de mil et vingt-cinq tonnes de sorgho.

Avant l'arrivée des vivres, un comité composé de cinq membres (M.M, frère du chef de canton et conseiller municipal, M.B, directeur du CEG, I, N.F.Baki et A.Y) et deux manœuvres, avait été désigné au cours d'une réunion du conseil municipal pour s'occuper de la vente à prix modéré dans la commune. Ce comité devait se conformer aux instructions du comité départemental de Tanout, à savoir :

- 1- vendre la *tiya* à 250 FCFA, donc 10 000 FCFA le sac de quarante *tiya*
- 2- le nombre de *tiya* vendu à un seul paysan est limité.

Compte tenu de la mauvaise gestion du stock de la banque céréalière et dans un souci de transparence, El Hadj M.M, frère du chef de canton et conseiller municipal au titre du parti CDS Rahama, avait imposé au préalable M.B, directeur du CEG, comme président du comité. Le 11 Mai 2005, la première opération de vente à prix modéré commença avec quelques désagréments. En effet, il apparut lors de la vente au détail que le sac de 100 kg ne faisait pas 40 *tiya* comme prévu.

« Les deux premiers sacs vendus en détail faisaient respectivement 36,5 *tiya* et 35,5 *tiya*. Si on continue à ce rythme, le sac vendu allait revenir à moins de 10 000 FCFA et au décompte final, on va nous accuser de malversation financière au niveau de Tanout. Nous avons donc pris une moyenne de 36 *tiya* par sac et nous avons vendu la *tiya* à 280 FCFA pendant trois jours. Les sept derniers jours, nous avons demandé aux paysans de se regrouper par dix pour payer le sac à 10 000 FCFA et partager équitablement le nombre de *tiya* trouvé dans le sac. A la fin de la vente, nous avons recouvert les 1 000 000 FCFA que nous avions envoyé à Tanout. » (M.B, le président du comité de vente à prix modéré de Olléléwa)

La seconde opération de vente à prix modéré commença le 1<sup>er</sup> Juin 2005. Pendant six jours, dix tonnes de sorgho furent vendues selon le même procédé que lors de la première opération.

La troisième et dernière opération, la plus importante, eut lieu du 20 au 24 Juillet 2005, avec la vente de vingt-cinq tonnes de mil et vingt-cinq tonnes de sorgho. En raison de l'importance du tonnage et des enjeux (certains commerçants venus de Zinder avaient donné de l'argent aux paysans pour qu'ils leur achètent des sacs, qu'ils prévoyaient ensuite de revendre sur les marchés de la région), les autorités coutumières et administratives avaient réfléchi à des garde-fous pour prévenir les abus. A cet effet, comme il est de tradition dans cette contrée, on avait sorti le saint Coran et une *fatwa* avait été dite : « Tout celui qui sera auteur, complice, ou qui ne dénoncera pas une telle pratique s'attirera les foudres du saint Coran ».

Les instructions du comité de vente à prix modéré de Tanout étaient les suivantes :

- ne pas vendre plus de vingt *tiya* par personne ;
- chaque village de la commune doit établir, sur la base des carnets de famille inscrits au registre d'impôts, une liste des prétendants à la vente ;
- étant donné que les sacs ne font pas quarante *tiya*, au minimum deux personnes doivent s'associer pour acheter un sac et en partager le contenu.

Globalement, l'opération s'est déroulée sans incident majeur. Cependant, il n'y eut pas de renouvellement de stock, du fait que certains villages avaient déjà commencé à récolter le *shibra*<sup>8</sup> et que les marchés de la zone étaient déjà inondés de niébé, d'arachide en provenance de Matameye et de Kantche, et de tubercules en provenance du Nigeria.

---

<sup>8</sup> Epi de mil de mauvaise qualité mais à maturation rapide.

Il faut souligner que ces trois opérations se sont déroulées dans le chef-lieu de la commune. Les habitants des autres villages durent faire des déplacements difficiles pour se rendre à Olléléwa. Le réseau routier étant inexistant, les seuls moyens de transport restent les charrettes bovines et les chevaux. Ceux qui n'en disposaient pas durent faire tout le trajet (10 à 15 km) à pied pour acheter une ou deux *tiya* de mil ou de sorgho. Compte tenu des distances à parcourir pour joindre le chef-lieu, beaucoup de paysans avaient renoncé à faire le déplacement ; ce qui a profité aux seuls habitants du village d'Olléléwa.

Malgré les menaces du préfet de Tanout et la lecture de la *fatwa*, certains commerçants, par l'intermédiaire de certains paysans acquis à leur cause, ont réalisé de bonnes affaires en rachetant une partie du stock de céréales vendu à prix modéré.

En définitive, trois éléments centraux ont caractérisé les opérations de vente à prix modéré.

1- soixante dix tonnes de mil et de sorgho ont été vendues à prix modéré entre le mois de Mai et de Juillet 2005. Ce tonnage est significatif si l'on se réfère aux tonnages vendus dans d'autres communes (dix tonnes à Bambey) ;

2- ces ventes se sont déroulées de manière transparente, sans une grande influence du conseil municipal ou de l'aristocratie locale ;

3- de manière unanime, les différents acteurs (populations bénéficiaires, autorités administratives et coutumières) estiment que ces opérations ont considérablement atténué les effets de la crise et ont permis aux paysans de se procurer des céréales au plus fort de la crise (Mai, Juin et Juillet).

*Le food for work, « gina ka tchi »*

Le *food for work* fait partie des mécanismes d'atténuation des crises alimentaires antérieurs à la crise de 2004-2005. Ces mécanismes furent mis en place par les ONG (CRS/HKI, Caritas...) et les organismes des Nations unies (UNICEF, FAO, PAM) et ont été maintenus pendant et après la crise.

Il s'agit de formes d'aides en nature (*food for work*) ou en espèces (*cash for work*) fournies en contrepartie de la réalisation de travaux d'intérêt communautaire tels que la plantation d'arbres, la construction de salles de classes, le désensablement des mares, les travaux de conservation des eaux et du sol/défense et restauration des sols (CES/DRS) Confirmation : c'est bien de cela qu'il s'agit... Seuls les villages déclarés déficitaires par la DDDA de Tanout peuvent bénéficier de ce type d'aides. Leur objectif est de stopper l'exode rural et de permettre aux paysans de disposer de vivres et d'argent pour mieux affronter la période de soudure et les travaux champêtres.

Avec la crise de 2004-2005, outre le *food for work* et le *cash for work*, les ONG et les organismes ont également entrepris de réhabiliter les banques céréalières en les dotant de nouveaux stocks.

Selon le CDA de Bakin Birji, la campagne hivernale de 2004 se serait caractérisée par un déficit de l'ordre de 80 % dans la commune d'Olléléwa. La quasi-totalité des villages de la commune étaient déficitaires. Le programme *food for work*, qui devait couvrir toute la commune, n'a pas connu de réel succès. Seuls les quelques villages disposant de banques céréalières (Sabon Kafi, Bakin Birji, Olléléwa...) ont bénéficié de ces mécanismes d'atténuation de crise.

Dans le cas du village d'Olléléwa, les derniers travaux d'intérêt communautaires initiés par le CRS/HKI avant la crise alimentaire de 2004-2005 remontent à 2001. Ils

concernaient le surcreusement de la mare *Dandagatchi* au Nord et la plantation d'arbres (acacias) à l'Est du village. Les travaux de surcreusement de la mare avaient à peine commencé qu'ils furent anéantis par l'arrivée des premières pluies. Le comité de gestion des travaux fut obligé de distribuer de manière forfaitaire les vivres. Ainsi, les familles de une à sept personnes reçurent un sac de 50 kg de blé, celles de huit à quatorze personnes trois sacs et enfin celles de quatorze personnes et plus quatre sacs.

En Juin 2005, cette même ONG offrit des sacs de blé en échange de l'aménagement des classes du CEG. Un comité de gestion, ayant pour président l'un des fils du chef de canton, fut mis en place. Selon les informations recueillies, ces travaux n'ont pas suscité d'engouement chez les populations, et ce malgré l'âpreté de la crise. Seuls 40 sacs de blé furent distribués

Du 24 Avril au 16 Mai 2006, 540 sacs furent stockés dans la banque céréalière d'Olléléwa pour la clôture du CSI. Après vingt jours de travail, 444 sacs furent partagés selon le procédé suivant :

Tableau n°1 : Procédé de répartition de l'aide de l'ONG CRS/HKI.

Famille	Nombre de travailleurs	Rétribution
1 à 7 personnes	1 travailleur	½ sac de blé
8 à 14 personnes	2 travailleurs	1 sac de blé
15 à 19 personnes	3 travailleurs	1,5 sacs de blé
20 à 24 personnes	4 travailleurs	2 sacs de blé
25 à 30 personnes	5 travailleurs	3,5 sacs de blé

Source : CRS/HKI.

Du 6 au 16 Juin 2006, le CRS/HKI proposa 128 sacs de blé, plus le reste (58) des 540 sacs utilisés lors des travaux de clôture du CSI en contrepartie de travaux pour la clôture de l'école medersa. Répartis selon le procédé de l'opération précédente, il resta 18,5 sacs dans la banque céréalière à la fin des travaux.

On remarque donc que le mécanisme *food for work* a été faiblement utilisé dans le village d'Olléléwa. Au mois de Juin (période où les paysans ont le plus grand besoin de céréales), seuls quarante sacs de blé furent utilisés. Au-delà du faible recours au « *gina ka tchi* », il faut souligner le peu d'intérêt qu'éprouve la population pour le blé. Cette denrée n'appartient pas aux habitudes alimentaires et se vend difficilement sur les marchés.

### **3.4. Les distributions alimentaires gratuites (DAG)**

#### *Les aides de la Cellule Crise Alimentaire*

En Juin 2005, dans le cadre des opérations de distribution généralisée de vivres, la commune rurale d'Olléléwa avait reçu de la Cellule crise alimentaire (CCA) un stock de vivres de douze tonnes, comportant 202 colis composés de sacs de riz, de sacs de farine de blé, de macaronis, de caisses de thé vert et de cartons de dattes.

Le stock de vivres avait été réceptionné par le maire de la commune, puis entreposé à Bakin Birji du fait que, officiellement, le chef-lieu Olléléwa était difficile d'accès de par le mauvais état de la route latéritique qui le relie à Guezawa.

En réalité, certaines personnes rencontrées accusent le maire d'avoir volontairement entreposé les vivres à Bakin Birji, village dont il est originaire, pour exercer une influence et un contrôle effectif sur la répartition des vivres.

Officiellement, tous les villages administratifs de la commune avaient droit aux vivres. Nos investigations ne nous ont pas permis d'avoir le procédé par lequel les villages bénéficiaires ont été servis. Cependant, après la répartition, le chef-lieu de la commune

Olléléwa s'est retrouvé avec deux sacs de riz, deux sacs de farine de blé, six cartons de dattes et une caisse de thé vert...

Au niveau d'Olléléwa, la distribution des vivres a été organisée par les chefs de quartier sous le contrôle des conseillers municipaux présents dans le village. Il était décidé que les sacs de riz et de farine de blé seraient distribués par les chefs de quartier aux populations, alors que le thé et les dattes seraient distribués à la mosquée sous forme d'aumône aux mendiants et aux talibés.

L'absence de ciblage dans la distribution et l'insuffisance des vivres alloués n'ont pas permis à cette unique aide de l'Etat d'amoinrir les souffrances des paysans. Pire, elle a revêtu un caractère discriminatoire du fait que certains villages de la commune n'en ont pas bénéficié. En effet, la répartition ayant laissé apparaître un tonnage insuffisant, les villages n'ayant pas de ressortissants influents au sein du conseil municipal en ont été exclus.

#### *Les aides arabes*

Réceptionnées à l'Office des Produits vivriers du Niger (OPVN) de Tanout par le maire de la commune d'Olléléwa, cinquante tonnes de mil (cinq cent sacs) furent acheminées vers la banque céréalière d'Olléléwa en Juillet 2005. Les autorités coutumières et municipales avaient décidé d'un commun accord de desservir les quatre plus gros villages de la commune à savoir : Olléléwa, Guezawa, Bakin Birji et Sabon Kafi.

Le jeudi 30 Juillet, une distribution de 103 sacs de mil fut organisée par le comité chargé de la vente à prix modéré avec l'appui des autorités coutumières pour les populations d'Olléléwa. Elle ne tint compte ni des carnets de famille ni des catégories sociales.

Q : « Comment s'était déroulée la distribution ?

R : Ce jour-là, il y avait un baptême chez moi, il y avait beaucoup d'invités venus des villages environnants, mais aussi des gens qui étaient venus profiter du repas de midi... Au départ, on avait décidé de distribuer uniquement aux femmes, mais les autres aussi avaient faim, et ils n'allaient pas comprendre qu'ils soient exclus de la distribution. Nous avons donc décidé de donner à tout le monde...

Q : Tout le monde ?

R : Oui, tout le monde : les *an barema*, les Peuls, tout celui qui était dans le village au moment de la distribution.

Q : Et comment vous vous êtes organisés ?

R : Nous avons fait des groupes de dix personnes et nous remettons à chaque groupe un sac de 100 kg à partager équitablement. » (O.M, le fils du chef de canton et ancien député national)

L'opération de distribution gratuite de l'aide arabe eut lieu le même jour dans le village de Guezawa. Cent sacs de mil furent distribués, là aussi sans tenir compte des carnets de famille et des catégories sociales vulnérables. La distribution suivit le même procédé, à savoir un sac de 100 kg de mil à partager entre dix personnes. Par ailleurs, cent sacs de mil furent distribués uniquement aux femmes de Bakin Birji et des villages environnants.

Le vendredi 31 Juillet 2005 à Sabon Kafi, de nombreuses femmes étaient présentes à l'occasion de la DAG, et ce pour deux raisons : le jour de la distribution coïncidait avec le jour de marché et l'information était passée, attirant toutes les femmes des villages avoisinants qui pouvaient faire le déplacement. Compte tenu du nombre, le comité de distribution, dirigé par le fils du chef de canton, décida de ne retenir que les femmes les plus vulnérables, sélection qui fut faite sur la base des témoignages de personnes ressources.

Q : « Comment avez-vous fait ?

R : Comme on ne tenait pas compte des carnets de famille, avec l'aide des personnes ressources, nous avons retenu les femmes les plus vulnérables. Nous avons fait des groupes de dix femmes et nous donnons un sac de 100 kg à chaque groupe.

Q : Il n'y avait pas de protestation ?

R : Si, mais il y avait les personnes ressources pour confirmer si telle femme est vulnérable ou pas... D'ailleurs, à la fin de la distribution, il y avait trente femmes retenues qui n'avaient rien reçu et pourtant elles étaient retenues. J'ai dû racheter de mon propre argent les deux sacs destinés aux dockers pour leur distribuer. » (O.M, le fils du chef de canton et ancien député national.)

Sur les 500 sacs du départ, 403 furent distribués. Sur instruction du maire de la commune, 47 sacs des 97 restants furent acheminés vers Tanout à bord d'un véhicule du projet Astra (projet Damergou), tandis que les 50 autres furent transportés à destination de Zinder dans un véhicule convoyé par le représentant du maire et un certain B.A., un administré de la commune d'Olléléwa.

L'« affaire des 97 sacs détournés », comme elle est appelée dans la commune d'Olléléwa, a porté un discrédit considérable sur la moralité du maire, de plus en plus contesté, notamment par les habitants du chef-lieu.

#### *L'aide du PAM*

La distribution de cette aide a la particularité d'avoir soulevé de multiples controverses. Sur la base des informations de la DDDA, le PAM avait alloué aux 17 villages déficitaires de la commune 1 026 sacs de riz de 50 kg.

Le 7 Septembre 2005, le préfet du département de Tanout, accompagné du maire de la commune et de quelques conseillers, avait décidé de procéder à la distribution des vivres non pas aux 17 villages bénéficiaires mais aux 101 villages administratifs que compte la commune.

Q : « Êtes-vous au courant de la distribution des vivres ?

R : Non ! Tous les chefs de village de la commune n'étaient pas informés. Même s'ils avaient l'information, ils n'étaient pas invités à participer.

Q : Savez-vous exactement qui sont les bénéficiaires de cette aide ?

R : Franchement, non... J'étais couché à la maison, j'étais souffrant, quand on est venu me dire que la population voulait lyncher le préfet. Je m'étais précipité pour les calmer.

Q : Qu'est-ce qui s'était passé ?

R : Les populations avaient appris par je ne sais qui que le village d'Olléléwa avait reçu une grande quantité de vivres et chacun se retrouverait avec un sac... Quand le préfet est venu, il a dit qu'on va partager l'aide avec tous les villages de la commune. Ils ont ouvert un sac et ont commencé à distribuer un kilo par personne. Les gens ont trouvé ça trop peu et ont commencé à insulter le préfet et exiger la présence des chefs traditionnels. Il y avait une grosse tension et dans la confusion, un malade mental a assommé le garde du corps du préfet. Heureusement, j'étais arrivé pour calmer les gens. Le préfet fut évacué à mon domicile en attendant que les gens se calment. On a fermé la banque et le préfet est parti après. » (O.M, le fils du chef de canton et ancien député national)

Le 28 Septembre, une réunion d'explication devait regrouper autour du préfet les autorités coutumières, le maire, les responsables du service de l'Agriculture et les représentants du PAM. Elle fut reportée et se tint finalement le 2 Octobre 2005.

A l'issue de cette réunion, l'aide du PAM fut distribuée aux 17 villages déficitaires de la commune. Le chef-lieu s'est retrouvé avec 79 sacs de riz à partager pour une population estimée à environ 4 207 personnes. La distribution concerna uniquement les femmes : un sac de 50 kg pour sept femmes.

Par ailleurs, l'école primaire mixte d'Olléléwa bénéficie d'un appui du PAM à travers la création d'une cantine scolaire depuis la rentrée de 2004-2005. Plus de deux cent élèves ont trois repas quotidiens pendant toute l'année scolaire. Les repas sont composés de bouillie de riz le matin et de pois et/ou de riz à midi et le soir.

#### *Les aides de GOAL*

GOAL est une ONG humanitaire irlandaise qui intervient dans la région de Zinder. En 2004-2005, cette ONG est intervenue dans la commune d'Olléléwa à travers la distribution gratuite de vivres et l'organisation d'une foire, devant permettre aux ménages vulnérables de reconstituer leur capital en bétail perdu pendant la crise.

GOAL dispose de deux points de distribution de vivres dans la commune : Bakin Birji et Sabon Kafi. Du 16 au 25 Septembre 2005, Bakin Birji reçut 19,15 tonnes de riz et 3,83 tonnes de haricots, et Sabon Kafi 72,65 tonnes de riz et 14,53 tonnes de haricots. La DAG concernait toutes les familles de ces deux villages et alentours enregistrées officiellement sur le registre d'impôt.

Les opérations de distribution, supervisées par les agents de GOAL, s'effectuèrent sur la base d'une grille établie selon la taille de la famille :

- une famille de une à quatre personnes : une demi-ration composée de 25 kg de riz et 5 kg de haricot ;
- une famille de cinq à huit personnes : une ration ;
- une famille de neuf à douze personnes : une ration et demi ;
- une famille de treize à seize personnes : deux rations ;
- une famille de plus de dix-sept personnes : deux rations et demi.

Selon les responsables de GOAL, 412 ménages ont bénéficié de l'aide à Bakin Birji et 1 425 personnes à Sabon Kafi.

La foire au bétail qui fut organisée à Bakin Birji entre Novembre et Décembre 2005, concernait les ménages les plus vulnérables. Ces derniers devaient être au préalable désignés par les autorités coutumières. Chaque chef de ménage devait bénéficier d'un bon d'achat (composé de coupons de valeurs différentes) d'une valeur de 42 000 FCFA et sa compagne de 10 000 FCFA en espèces, qu'ils devaient obligatoirement dépenser au cours de la foire. Des fiches signalétiques par type d'animaux avaient été élaborées, et les vendeurs et les acheteurs devaient impérativement respecter les règles du jeu. Ainsi, une chèvre coûtait entre 5 000 et 9 000 FCFA, le mouton entre 11 000 et 15 000 FCFA. A la fin de la foire, les fournisseurs (de bétail) présentaient leurs coupons à GOAL qui les remboursait.

Sur quelle base la liste des ménages vulnérables fut-elle élaborée ?

Au niveau d'Olléléwa, certains membres de la cour du chef de canton avaient été inscrits sur la liste qui fut envoyée à Bakin Birji. S'étant présentés vêtus de leurs plus beaux habits le jour de la foire, les agents de GOAL refusèrent de leur remettre les bons d'achats sous prétexte qu'ils n'étaient pas concernés, leurs tenues trahissant leur statut. Ces derniers revinrent vêtus de loques pour pouvoir bénéficier des coupons. Nous voyons à la lumière de ce piètre exemple que le critère de vulnérabilité n'a incontestablement pas été respecté dans l'élaboration des listes par les autorités coutumières, l'option du choix des « parents, amis et connaissances » ayant prévalu.

## *Les aides du Nigeria*

La seule aide nigériane relevée dans les archives de l'OPVN dont a bénéficié la commune d'Olléléwa provient de Mina (*Niger State*). Elle était composée de quinze sacs de mil, quinze sacs de sorgho, cinq sacs de niébé et cinq sacs de riz.

Une autre aide dite nigériane en provenance de Zinder, composée de trois sacs de niébé et de trois sacs de *gari*, avait été distribuée dans le chef-lieu de la commune par le chef du village à raison d'une demie *tiya* de *gari* ou de niébé par ménage. Les six sacs auraient été ramenés de Bakin Birji (où s'était déroulée la répartition des vivres entre les villages de la commune) par les conseillers d'Olléléwa.

## *L'aide de la Croix-Rouge nigérienne*

En Octobre 2005, deux cent sacs de riz de 50 kg furent alloués au village d'Olléléwa par la Croix-Rouge nigérienne. La distribution fut gérée par le chef du village et devait officiellement concerner tout le village. Tous ceux qui désiraient en bénéficier s'étaient présentés devant la banque céréalière et chaque administré avait reçu 5 kg.

Assurément, les DAG généralisées ont eu un impact réel et ont été fort appréciées par les populations. Ces aides étaient bien réparties dans le temps (entre Juin et Décembre) et de bonne qualité, du fait qu'elles étaient en majorité composées de mil et de sorgho, céréales de base de l'alimentation des villageois.

Cependant, les critères de ciblage des zones et des ménages, ainsi que les origines des aides restent méconnus des populations. Concernant les critères de ciblage des villages, ce sont les gros villages de la commune (Olléléwa, Bakin Birji et Sabon Kafi), principaux lieux de distribution, qui ont majoritairement bénéficié des vivres, au détriment des petits villages (Koup Koup, Maï Bagari, Farin Toudou, Maï Yodo...) pourtant chroniquement déficitaires, et des pasteurs qui n'ont bénéficié d'aucune aide, sans doute du fait qu'ils sont perçus comme des populations mobiles sans véritable attache territoriale.

Concernant le ciblage des ménages vulnérables, chaque village, selon les choix du chef de village, du maire ou des conseillers et en fonction de la nature des aides, avait établi ses critères de sélection, et ce malgré la mise en place, au niveau communal, d'un comité de distribution des aides.

Q : « Qui est chargé de distribuer les aides ?

R : C'est un comité local, composé de M.B., N.F., I.A., M.M. et A.Y.

Q : Mais je lis sur le papier que ce comité est chargé de distribuer les vivres destinés à la commune en provenance du CCA ?

R : Il s'occupe également des autres aides.

Q : Comment les autres villages se débrouillent pour récupérer leur part de vivres ?

R : Chaque représentant de village vient avec deux délégués pour une question de transparence. Ils sont responsables de l'acheminement des vivres dans le village.

Q : Au cours de la distribution, vous donnez la même quantité de vivres par village ?

R : Non ! On donne en fonction du nombre de familles. Il y a des villages de 500 familles, d'autres de 200 familles. » (A.B, premier adjoint au Maire d'Olléléwa.)

Par ailleurs, la majorité des paysans ignorent la provenance des vivres et les donateurs. Cette méconnaissance conduit à certaines interprétations souvent mal fondées :

Q : « Qui vous a amené les dattes, le thé et les macaronis ?

R : Tu sais, il y a beaucoup des gens qui aiment Olléléwa. Cette aide, c'est la ministre Z., dont le mari a étudié à Olléléwa qui nous l'a amenée.

Q : Et l'aide arabe ?

R : Celle-là, c'est un Arabe qui est en Arabie Saoudite qui a entendu qu'on a des problèmes qui l'a amenée. Il avait dit uniquement le village de Olléléwa, mais ils ont magouillé pour dire que c'est toute la commune.

Q : Qui sont ceux qui ont magouillé ?

R : Laissons la poule dans ses plumes. » (H.I, une ménagère d'Olléléwa.)

Les populations ignorent également les quantités exactes de vivres. Du coup, les rumeurs de détournement alimentent, à tort ou à raison, les discussions publiques.

Q : « Pendant la crise, aviez-vous reçu des aides ?

R : Oui !

Q : Donnez moi l'exemple d'une aide.

R : Bon, on a reçu ce qu'on a pu avoir puisqu'il paraît que les gens ont détourné les vivres à leur profit, mais qui peut parler ? Et Dieu seul sait que cette commune a reçu beaucoup d'aide ! » (A.I, un agriculteur d'Olléléwa.)

### *Les aides de la FAO*

La FAO intervient dans la commune d'Olléléwa au travers du ministère du Développement agricole (MDA) dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire. Le Projet « urgences agricoles » (PUA/FAO) apporte son assistance aux villages moyennement et extrêmement vulnérables en les dotant de variétés de semences et en appuyant les cultures irriguées à travers la distribution d'intrants et d'outils (kits, arrosoirs, binette, râtaux...).

Ainsi, en 2006, 5 607 kg de variétés de semences de niébé K VX ont été distribués à quatorze villages ayant été estimés moyennement et extrêmement vulnérables durant la campagne 2005. Les variétés de semences ont été acheminées dans chaque village concerné sous la supervision de la direction départementale de l'Agriculture.

En 2005, dans les villages de Koup Koup et de Zermou, tous deux situés au Nord de la commune, deux sites de cultures irriguées (15 ha pour 220 exploitants à Koup Koup et 2 ha pour 9 exploitants à Zermou) ont bénéficié de distributions d'intrants et d'outils de la part du PUA. Les producteurs pratiquant déjà la culture irriguée ont été privilégiés dans le choix des bénéficiaires. L'évaluation de l'impact de cet appui à la culture n'a pas donné les résultats escomptés : « La production est très faible pour cette campagne 2006, car elle occupe de très petites superficies. Par conséquent, elle n'a pas permis de pallier le problème de l'insécurité alimentaire », indique le rapport dans sa conclusion.

Le Projet de lutte contre les criquets pèlerins (PLUCP/MDA) intervient dans la commune d'Olléléwa dans le cadre de l'aide aux villages extrêmement déficitaires et ceux ayant été victimes des attaques de criquets pèlerins. 11 205 kg de variétés de semences de mil HKP et de sorgho BDF, et plus de 1 070 kg de variétés de semences de niébé K VX ont été distribués dans 19 villages de la commune.

### **3.5. Les secours face à la malnutrition infantile**

#### *Le rôle des CSI*

La commune compte plusieurs CSI, dont les plus importants sont ceux de Bakin Birji, de Sabon Kafi et d'Olléléwa. Les deux premiers sont des CSI de type 2 (disposant d'une maternité), alors que le troisième est un CSI de type 1 (sans maternité). Tous les CSI de la commune sont sous recouvrement des coûts. Les CSI n'avaient pas de traitement spécial pour les enfants malnutris. Ils ont surtout servi de cadre d'accueil aux ONG urgentistes.

Cet état de fait a permis aux CSI d'orienter certaines mères d'enfants malnutris vers ces ONG.

Q : « Est-ce qu'à travers les consultations quotidiennes, vous détectez des cas de malnutrition ?

R : Oui, bien sûr. Parfois, c'est nous-mêmes qui détectons la malnutrition. Nous donnons rendez-vous à la mère le lundi, jour du passage de l'équipe de la Croix-Rouge, qui s'occupe spécialement des enfants malnutris. » (M.L.A, le major du CSI d'Olléléwa.)

Il est intéressant de rappeler que les CSI, dans le cadre du programme pour la santé de la reproduction financé par l'UNICEF et le Fonds des Nations unies pour la Population (programme indépendant de la crise), ont contribué à amoindrir les effets de la crise au niveau des femmes. En effet, des vivres et biens ont été distribués aux femmes enceintes et aux parturientes selon les critères suivants :

- accoucher au CSI donne droit à un sac de riz, une moustiquaire et un kit d'accouchement contenant du savon et un plastique ;
- se présenter régulièrement aux consultations prénatales et respecter les rendez-vous postnatals et le planning familial donnent droit à un sac de riz, un sac de haricot et une moustiquaire.

Le contexte s'y prêtant, cette distribution de vivres aux parturientes a eu un double effet : elle a contribué à rehausser le taux d'accouchement dans les CSI, tout en permettant aux femmes de bénéficier d'une aide en vivres dans une période difficile.

#### *L'intervention des ONG urgentistes*

Trois ONG urgentistes, spécialisées dans la prise en charge nutritionnelle des enfants, sont intervenues dans la commune. C'est ainsi que MSF-Belgique et la Croix-Rouge ont installé des centres de récupération nutritionnelle ambulatoire (malnutrition modérée) (CRENAM) dans le chef-lieu de la commune, et Human Appeal International (HAI, une ONG des Emirats arabes unis) a installé un centre de récupération nutritionnelle intensive (CRENI) à Bakin Birji.

- MSF-Belgique : les opérations de dépistage systématique des enfants malnutris ont commencé en août 2005. Les dépistages se faisaient au niveau des CSI, où les équipes mobiles de MSF ont dressé leurs hangars. Les enfants dépistés et considérés « modérés » étaient pris en charge sur place, tandis que ceux considérés comme « sévères » étaient référés aux CRENI de Tanout ou de Bakin Birji. MSF-Belgique a cessé d'intervenir dans la commune d'Olléléwa en Janvier 2006 ;

- La Croix-Rouge : tout comme MSF, la Croix-Rouge est intervenue en ambulatoire. Pendant la première phase (Août 2005 à Décembre 2005), les opérations de dépistage se sont déroulées deux fois par semaine dans les CSI d'Olléléwa, de Sabon Kafi et de Bakin Birji. La deuxième phase, qui a démarré en Janvier 2006, concerne des opérations de dépistage et le suivi des enfants sortis des CRENI une fois toutes les deux semaines ;

- HAI : cette ONG urgentiste avait installé un CRENI à Bakin Birji depuis le mois de Juillet 2005. Ce sont les magasins de vivres aménagés pour la circonstance qui ont servi de locaux. L'ONG a travaillé en collaboration avec MSF et la Croix-Rouge dans le cadre de la prise en charge des malnutris sévères.

#### Les opérations de dépistage

Au niveau des CRENAM, sept étapes doivent être franchies pour qu'un enfant bénéficie d'une prise en charge nutritionnelle :

1- la première étape est tout d'abord l'accueil/carte : le tour de bras de l'enfant est mesuré à l'aide d'un ruban. Si le tour de bras est inférieur à 110 mm, la couleur rouge est

attribuée à l'enfant en signe de malnutrition sévère. Si le tour de bras est compris entre 110 et 124 mm, l'enfant est considéré comme malnutri modéré (couleur orange). Un tour de bras compris entre 125 et 134 mm est le signe d'un risque de malnutrition (couleur jaune). Lorsque le tour de bras est supérieur à 135 mm, l'enfant est considéré comme normal (couleur verte) ;

2- la deuxième étape consiste à prendre le poids et la taille de l'enfant, qui sont ensuite consignés dans un carnet ;

3- la troisième étape consiste en une analyse et une interprétation du rapport poids/taille. Si le rapport est compris entre 70 % et 79,9 %, l'enfant est pris en charge au niveau du CRENAM. En revanche, si le rapport est inférieur à 70 % avec présence de pathologies, l'enfant est référé à un CRENI ;

4- enregistrement de l'enfant ;

5- consultation et traitement (prise en charge médicale, déparasitage) ;

6- sensibilisation et diététique ;

7- distribution des rations au niveau du magasin.

Ces quatre dernières étapes concernent les malnutris modérés et les enfants présentant des risques de malnutrition. Parallèlement, les CRENAM s'occupent aussi du suivi des enfants de retour de séjour dans les CRENI de Tanout et de Bakin Birji.

### La prise en charge nutritionnelle

La prise en charge nutritionnelle par la distribution de vivres aux familles d'enfants malnutris, a contribué à amoindrir les effets de la crise, et ce particulièrement dans les familles vulnérables et moyennement vulnérables. La prise en charge nutritionnelle des enfants en CRENI est particulièrement importante. En effet, en plus de la ration de décharge composée de 15 kg de sorgho, 9 kg de niébé et 3 litres d'huiles que reçoit la mère en fin de séjour, la prise en charge comporte pendant six semaines (une fois toutes les deux semaines) une ration enfant (prémix enfant) composée de 3 kg de farine de blé (unimix) et de 0,33 litre d'huile, et une ration famille (prémix famille) composée de CSB (corn soy blend), de 0,6 kg de sucre et de 0,75 litre d'huile.

Les familles dont l'enfant est pris en charge en ambulatoire disposent quant à elles de prémix enfant et famille toutes les deux semaines. La période allant d'août à janvier a été la plus « favorable » pour les mères d'enfants malnutris. En effet, il arrive que les mêmes enfants soient pris en charge et par la Croix-Rouge et par MSF. Ce manque de collaboration entre les ONG a été une aubaine pour certaines familles, qui ont de ce fait bénéficié d'une double prise en charge.

Les distributions des rations, gérées par un magasinier de la Croix-Rouge et deux manœuvres, se font au niveau des magasins des CSI. Ayant appris que les femmes vendent l'huile qu'on leur donne, le magasinier a trouvé une astuce :

Q : « Qu'est ce vous faites là ?

R : Je mélange l'huile et la farine.

Q : Mais elles peuvent le faire elles-mêmes ?

R : Tu sais, nous sommes obligés de mélanger. Sinon, si on leur donne l'huile à part, elles vont vendre. Alors, j'ai eu l'idée de la mélanger à la farine de blé, comme ça, je suis sûr que cette huile sera consommée par le petit.

Q : Elles ne protestent pas ?

R : Non ! Elles savent qu'elles ont tort de vendre l'huile des petits. » (M.L., un magasinier de la Croix-Rouge.)

Il ne nous a pas été facile d'analyser l'évolution du nombre d'enfants qui ont bénéficié de la prise en charge nutritionnelle, du fait du refus de la coordonnatrice du programme nutritionnel de la Croix-Rouge de Zinder de nous transmettre les chiffres. Selon elle, les données étaient biaisées : « Je ne peux pas vous donner les chiffres, parce qu'ils sont totalement irréalistes. On a enregistré beaucoup d'enfants qui n'étaient pas vraiment des malnutris. »

Nous avons été confrontés au même problème au niveau du CRENI géré par HAI. Le responsable, qui ne comprend que l'anglais, a également refusé de nous communiquer les chiffres. De plus, une visite du centre nous fut formellement interdite. Nous estimons que ce comportement a forcément un lien avec les plaintes de certaines mères d'enfants pris en charge au CRENI de Bakin Birji.

Q : « Combien de jours as-tu passé à Bakin Birji ?

R : Dix jours et je suis revenue.

Q : Pourquoi revenir alors que ton enfant était pris en charge ?

R : Parce que les conditions sont dures là-bas. Il fait chaud à l'intérieur et les arabes n'aiment pas qu'on sorte sous les arbres. On dirait une prison. En plus, malgré les soins, l'état de mon enfant s'aggravait.

Q : Il n'y a pas de ventilateur ?

R : Non !

Q : Ne pensez-vous pas que c'est parce que vous avez quitté que votre enfant est décédé ?

R : Non ! C'est Dieu qui tue ! » (Z.S., une ménagère d'Olléléwa<sub>2</sub>)

Lors de notre entretien avec la coordonnatrice du programme nutritionnel de la Croix-Rouge de Zinder, celle-ci a fustigé les conditions d'hébergement au niveau du CRENI de Bakin Birji, ainsi que le manque de collaboration des responsables de ce centre.

### Les entités nosologiques populaires liées à la malnutrition

Dans la commune, la conception dominante relative à la malnutrition infantile renvoie à l'entité nosologique populaire *tamowa*. Elle serait une étape difficile que doit traverser tout enfant qui sort de la prime enfance. Les symptômes de *tamowa* sont entre autres une diarrhée chronique, un amaigrissement continu de l'enfant (impression d'une tête disproportionnée par rapport au corps et un ventre gonflé et luisant), un état de « tristesse » continu de l'enfant manifesté par des pleurs...

Pour les personnes rencontrées, les causes de *tamowa* se rapportent au lait maternel et au sevrage :

- une femme qui continuerait d'allaiter son enfant pendant une nouvelle grossesse exposerait l'enfant à attraper *tamowa*, du fait que le lait serait nocif. De même, l'enfant que la femme porte pendant qu'elle allaite l'autre pourrait attraper *tamowa*, du fait que son aîné a bu « son » lait ;

- un enfant sevré a besoin de temps à autres de *abintchi maï maski*, autrement dit d'aliments riches en protéines (poulet, viande) pour favoriser sa croissance, faute de quoi il risque d'attraper *tamowa*. Une bonne hygiène est également indispensable : l'enfant étant fragile, le moindre manquement (bain, nourriture, lit) pourrait lui être fatal. Enfin, un enfant ne devrait pas être constamment porté sur le dos après le sevrage, sans quoi il risquerait d'être atrophié.

Pour soigner les enfants atteints de *tamowa*, les femmes ont généralement recours à des décoctions « *bauri* » qu'elles font boire aux enfants, et à des gris-gris qu'elles leurs attachent au cou, aux pieds, aux poignets ou aux hanches. Cependant, beaucoup de femmes

affirment associer ces remèdes traditionnels aux méthodes que leur enseigne la Croix-Rouge au CSI, MSF et le programme santé de la reproduction de l'UNICEF.

#### **4. Conclusion : la crise alimentaire dans l'arène locale**

Le contrôle de la distribution des aides alimentaires dans la commune d'Olléléwa a mobilisé une diversité d'acteurs au vu des multiples avantages que confère la gestion de ces aides (détournements, corruption, clientélisme politique...).

Il y eut d'abord le préfet de Tanout qui, tout au long de la crise, a revendiqué le monopole du droit de regard et de contrôle sur toutes les distributions de vivres dans son entité administrative. Si son autorité a été respectée pour la vente à prix modéré, il en fut autrement pour les DAG, où ses directives ont été contestées, comme en témoignent l'émeute d'Olléléwa et son altercation avec le responsable de l'ONG Goal.

Il y eut également les autorités communales. Le maire de la commune d'Olléléwa, soupçonné de malversations par les conseillers de son propre parti, a failli être destitué (n'eut été l'intervention du chef de canton) au cours du deuxième conseil de la session ordinaire de la commune d'Olléléwa, tenu du 27 au 30 avril 2006. Il lui était particulièrement reproché le détournement de 97 sacs de riz et bien d'autres malversations difficiles à prouver.

Enfin, les aristocraties locales ne furent pas en reste. Elles ont été au centre des distributions des aides au niveau local. Les populations méconnaissant les quantités exactes des vivres, les donateurs et les critères de choix, il est évident que la gestion des aides au niveau des villages a souffert de manque de transparence. Selon les informations recueillies, l'intervention des aristocraties dans la distribution des vivres semble avoir globalement donné plus de satisfaction aux paysans que celle du conseil municipal, ternie par le comportement du maire.

A l'issue de l'analyse de la crise alimentaire de 2004-2005, telle que vécue par les populations de la commune d'Olléléwa, il ressort des discours que cette crise doit sa particularité à une combinaison de plusieurs facteurs, à savoir la mauvaise campagne de 2004, la forte médiatisation de la crise ainsi que les interventions urgentistes.

La campagne agricole de 2004, du fait de l'arrêt précoce des pluies, avait entraîné une perte des récoltes et un important déficit fourrager dans la majorité des villages. Le manque de céréales sur les marchés a provoqué une flambée des prix des céréales et du fourrage, exacerbée par le comportement spéculateur des commerçants et les difficultés qu'éprouvait l'Etat à réguler les prix sur les marchés.

Les faibles récoltes ont considérablement affaibli les économies familiales. Les ménages, et en particulier les plus vulnérables ont eu recours à la décapitalisation des biens, à la migration, au salariat agricole et à d'autres stratégies comme la réduction du nombre de repas ou la consommation d'aliments de pénurie pour surmonter la crise.

La forte médiatisation de la crise de 2004-2005 a permis d'une part de révéler les faiblesses structurelles de l'agriculture au Niger, qui subit de fortes fluctuations (les mauvaises récoltes succèdent aux bonnes générant un processus d'affaiblissement des économies familiales dû aux déficits céréaliers récurrents). D'autre part, elle a mis à nu la crise de la malnutrition infantile (crise structurelle qui existait déjà avant la crise de 2004-2005 et dont les causes sont liées au sevrage et à l'absence de repas adaptés), qui, il faut le rappeler, n'a pas de lien direct avec les mauvaises récoltes, même si ces dernières peuvent l'accentuer.

La médiatisation de la crise a entraîné une forte mobilisation nationale et internationale pour venir en aide aux populations victimes de la crise alimentaire. Malgré les dysfonctionnements qui ont caractérisés les interventions de l'Etat et des partenaires

(distributions non ciblées, contournement des structures étatiques par certaines ONG...), les ventes à prix modérés et les distributions gratuites de vivres ont été fort appréciées et ont contribué à amoindrir les effets de la crise dans certains villages (le chef-lieu et trois autres gros villages). En revanche, il ressort que les petits villages et ceux éloignés du chef-lieu ont été marginalisés dans la distribution des vivres.

Enfin, les opérations de distributions gratuites de vivres et les prises en charge nutritionnelles des enfants malnutris ont favorisé l'émergence de conflits sociaux et de légitimité autour du contrôle et de la distribution des vivres (conflits entre populations et autorités : même les villages excédentaires réclamaient les vivres ; conflits entre la mairie, la préfecture et l'aristocratie locale pour la gestion des vivres). Elles ont également fait naître de multiples stratégies de captation de la « rente », élaborées tant par les populations que par les autorités.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Bulletin d'information de la cellule de coordination du système d'alerte précoce, n°113 du 10 Juillet 2005
- COPANS, J. (ed), (1975), *Sécheresse et famines au Sahel*, Maspéro, Paris.
- Direction départementale du Développement agricole de Tanout (2003), Rapport annuel d'activités agricoles d'hivernage.
- Direction départementale du Développement agricole de Tanout (2005), Pré-évaluation de la campagne agricole d'hivernage.
- Direction régionale du Développement agricole et direction départementale du Développement agricole de Tanout (2006), Rapport d'évaluation des effets d'impact et d'appui à la culture irriguée 2006 du programme des urgences agricoles PUA/ FAO.
- EGG, J., D. MICHIELS, R. BLEIN, et V. ALBY-FLORES (2006), « Evaluation du dispositif national de prévention et gestion des crises alimentaires du Niger durant la crise de 2004-2005 : rapport principal », République du Niger : Cabinet du Premier ministre, Cellule Crise Alimentaire, IRAM.
- KONE, M. et O. TOURE (2006), « Evaluation du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires du Niger durant la crise de 2004-2005 : enquêtes sur les conditions de vie des ménages dans les régions de Maradi et de Zinder », IRAM.
- MALAM ISSA, M. (1995-1996), « Le Damergou au 19<sup>ème</sup> siècle », Thèse de doctorat : Tomes 1 et 2, FLASH, Université de Cocody, Abidjan.
- MOUSSA, A. (1974), « Monographie du village de Olléléwa », Rapport de stage, Ecole nationale d'administration, Niamey.
- Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (2004), Mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires au Niger.
- ORSTOM-EHESS-CNRS (1996), Programme de recherche « Concepts et conceptions populaires relatifs à la santé, à la souffrance et à la maladie », vol IV : « Quelques entités nosologiques populaires (suite) », Marseille.
- SERE DE RIVIERE E. (1965), « Histoire du Niger », Collection Mondes d'Outre mer, Editions Berger-Levrault, Paris.
- TCHIRGNI M. (2005), « Le Damergou à la diète », Sahel Dimanche, hebdomadaire nigérien d'information, n°1130 du 29 Avril 2005